



REVUE DE PRESSE

Du 02 octobre au 17 novembre 2023



**RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les médias locaux

TV & RADIOS



PRESSE ECRITE



MAGAZINES





RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BONNE LECTURE !



ITW

mayotte ● **1**

> Interview du CT-EVS, Pascal Lalanne, sur le harcèlement scolaire dans le JT de 19H- 09/11/2023



https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/programme-video/la1ere_mayotte_journal-mayotte/diffusion/5375244-emission-du-jeudi-09-novembre-2023.html

> Interview du recteur dans l'émission "Zakweli" - 11/10/2023

Jacques Mikulovic : « Nous avons trop d'élèves en vraie difficulté »



<https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/jacques-mikulovic-nous-avons-trop-d-eleves-en-vraie-difficulte-1435013.html>

> Interview du recteur dans le JT de 19h- 25/09/2023



https://la1ere.francetvinfo.fr/mayotte/programme-video/la1ere_mayotte_le-19h-a-mayotte/diffusion/5251647-emission-du-lundi-25-septembre-2023.html



> Interview du recteur dans l'émission "Temps de parole" - 15/11/2023



<https://www.youtube.com/watch?v=GHVlqHKs-ek>

> Interview du recteur dans l'émission "Temps de parole" - 06/11/2023



<https://www.youtube.com/watch?v=4Eq9m1E8TkE>

> Interview du recteur dans l'émission "Temps de parole" - 16/10/2023



<https://www.youtube.com/watch?v=cruajjTrvyc>

<https://www.youtube.com/watch?v=cCrT2SUHhR8>

PRESSE ÉCRITE



LES PROJETS DE DU RECTORAT

EN PLEIN ESSOR DÉMOGRAPHIQUE, MAYOTTE A BESOIN D'AVANTAGE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, QU'IL S'AGISSE DU PREMIER OU SECOND DEGRÉ. LES CONSTRUCTIONS DES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES SONT DU RESSORT DES COMMUNES. EN REVANCHE, LES COLLÈGES ET LYCÉES RELÈVENT DE LA COMPÉTENCE DE L'ÉTAT ET PAR CONSÉQUENT, DU RECTORAT. DANS CE DOSSIER, NOUS FAISONS LE POINT SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS DE CONSTRUCTION, DE RÉHABILITATION OU D'EXTENSION DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ DANS LES CINQ PROCHAINES ANNÉES.

An architectural rendering of a modern building featuring a prominent, intricate wooden structure. The structure consists of numerous vertical wooden columns of varying heights and thicknesses, some of which are interconnected by diagonal bracing, creating a complex, lattice-like framework. The building has multiple levels with balconies and walkways, all supported by this wooden structure. The ground level is a paved plaza with several people walking, and there are some green plants and a small patch of grass. The background shows a clear blue sky with some clouds and lush green trees. The overall style is clean and modern, emphasizing natural materials and structural complexity.

LA CONSTRUCTION DE MAYOTTE

9 • MAYOTTE HEBDO • N°1057 • 15/09/2023

PROJETS

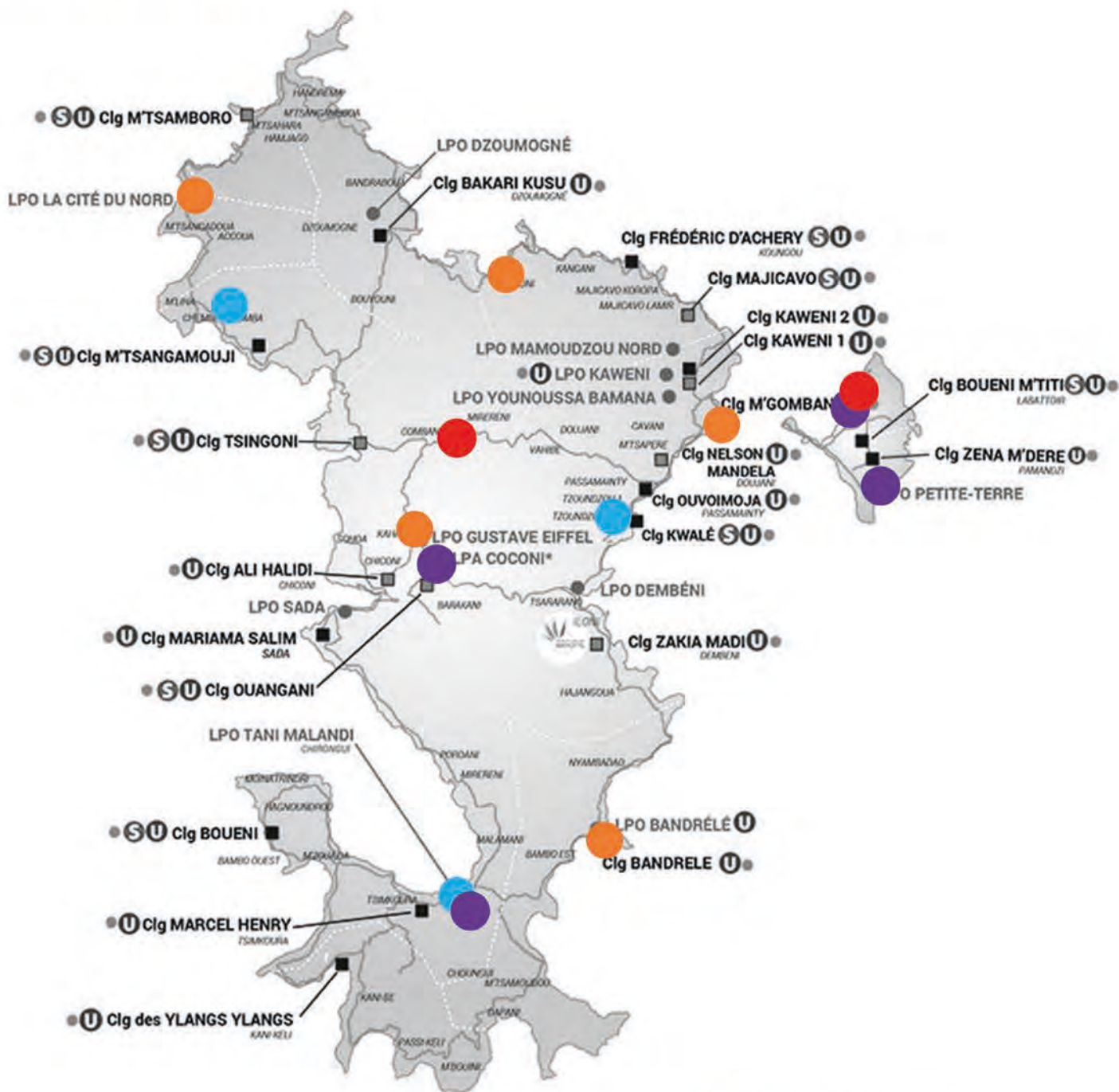
**« GRÂCE À TOUS
CES PROJETS,
ON ARRIVERA
À RÉPONDRE
AUX BESOINS EN
EFFECTIF DANS LE
2ND DEGRÉ POUR
LES 5 PROCHAINES
ANNÉES »**

LES CONSTRUCTIONS, LES RÉHABILITATIONS ET LES EXTENSIONS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRÉ SONT NOMBREUSES. LE RECTORAT DE MAYOTTE A ÉTABLI UN PLAN POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES. AU MENU, TROIS NOUVEAUX LYCÉES, CINQ NOUVEAUX COLLÈGES ET TROIS FUTURS PÔLES DES MÉTIERS. JEAN BONDU, LE DIRECTEUR DE L'IMMOBILIER ET DE LA LOGISTIQUE AU RECTORAT DE MAYOTTE NOUS DONNE LES DÉTAILS DE CES PROJETS.

**LES NOUVELLES
CONSTRUCTIONS**



LES LYCÉES



- Lycée en projet
- Pôle en projet
- Lycée en réflexion
- Lycée en Cité scolaire

LES LYCÉES



LE LYCÉE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT DE LONGONI

Il est prévu pour 1800 élèves. Il accueillera les métiers du bâtiment et aura également une partie générale. Les travaux ont déjà commencé.

LE LYCÉE DE CHIRONGUI

Il vient remplacer les locaux existants en modulaire et l'agrandir pour accueillir 2400 élèves dans de meilleures conditions. Les travaux seront engagés l'année prochaine.



LE LYCÉE DE M'TSANGAMOUI

Il remplacera une partie de la Cité du Nord. Il prévoit 2400 élèves. Le début des travaux est prévu pour l'année prochaine ou en début de l'année suivante. « À un horizon plus lointain (2030-2035) on travaille sur la réalisation d'un lycée dans le centre. Nous sommes en prospection d'un foncier pour l'instant », ajoute Jean Bondu, le directeur de l'immobilier et de la logistique au rectorat de Mayotte



LES PÔLES DES MÉTIERS



LE PÔLE AGROALIMENTAIRE

Il sera développé en corrélation avec le lycée agricole de Coconi. Il s'agit d'un établissement de 300 élèves. Le début de la construction est envisagé en 2026 au plus tard.

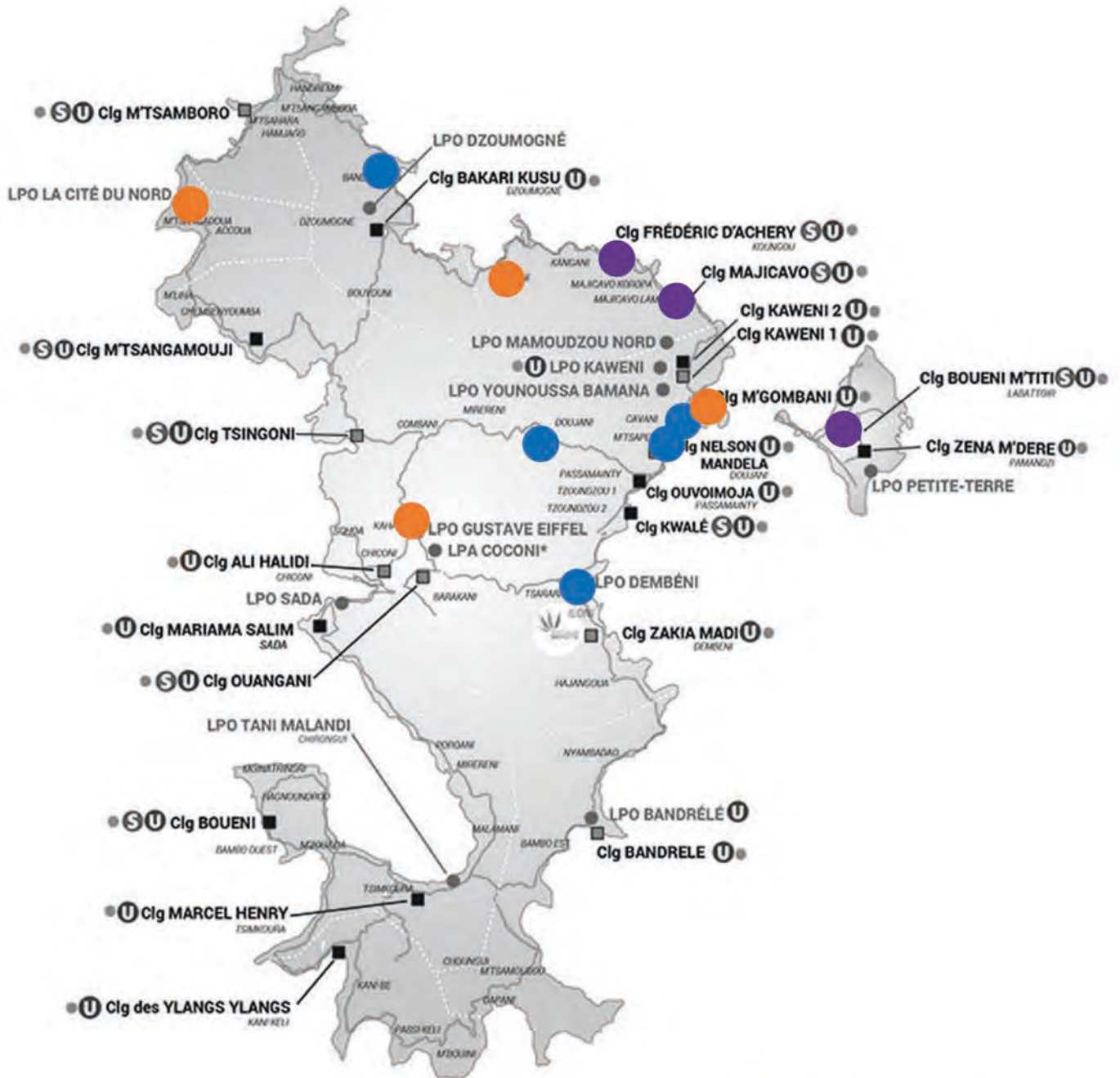
LE PÔLE HYGIÈNE ET ENVIRONNEMENT

Il viendra à la suite du futur lycée de Chirongui. Le démarrage des travaux serait donc envisageable en 2028. 300 élèves pourront s'y rendre.

LE PÔLE DE LA MER

Il sera sur la zone des Badamiers à Labattoir. Il devrait se développer dans la durée du prochain contrat avec une maîtrise d'œuvre qui sera notifiée l'année prochaine. Le projet se fera en deux temps. Le pôle de la mer sera construit en premier. Par la suite, le rectorat envisage une extension d'un lycée dans un horizon plus lointain. Concernant le pôle de la mer, « on espère engager la première phase en 2027. Nous prévoyons 500 élèves pour le pôle et lorsque le lycée sera construit on ajoutera 500 autres », précise Jean Bondu.

LES COLLÈGES



- CLG nouveaux
- CLG en Cité scolaire
- Extension pour CLG



LE COLLÈGE DE VAHIBÉ

Le marché global de performance est déjà notifié. La conception est en cours. Ils démarreront l'année prochaine et s'achèveront pour la rentrée 2026. L'établissement est conçu pour 900 élèves.

LE COLLÈGE DE CAVANI STADE

Le foncier est en cours de transfert avec le département. Le projet est actuellement en phase de concours. Le rectorat doit choisir le cabinet d'architectes qui sera retenu pour la conception du collège dans les prochaines semaines. L'établissement est prévu pour 600 élèves dont certains pourront profiter d'une formation d'excellence sportive. La construction doit s'achever en 2027.



LE COLLÈGE DE CAVANI SUD OU M'TSAPÉRÉ

Le foncier n'a pas encore été trouvé. « Mais les effectifs de Mamoudzou impliquent que nous construisions un autre collège à Cavani Sud ou M'tsapéré dans les dix prochaines années si nous voulons optimiser les transports scolaires. On est en train de discuter avec la mairie et les différents acteurs afin de trouver un foncier pour le développer », explique l'agent du rectorat. Le collège devrait accueillir 600 élèves.

LE COLLÈGE DE TSARARANO/DEMBENI

Il est également en phase de concours afin de choisir le cabinet d'architectes. Les travaux doivent s'achever en 2028. Ce collège recevra 900 élèves.

LE COLLÈGE DE BANDRABOUA

Le rectorat de Mayotte souhaite que ce soit un établissement de proximité dédié au village de Bandraboua. Il viendra s'installer dans l'actuelle annexe du lycée de Dzoumogné qui se trouve à Bandraboua. Le bâtiment accueillera 600 élèves maximum.

LES EXTENSIONS

LES COLLÈGES DE LABATTOIR, MAJICAVO ET KOUNGOU

« Le rectorat a prévu ces trois extensions de collège dans le prochain contrat 2024-2027. Elles ont pour objectif de répondre à un besoin en effectif dans ces villages et à une optimisation des transports. C'est-à-dire qu'au lieu de construire des collèges neufs, qui impliquent un déplacement en bus pour les élèves, nous avons abandonné cette idée au profit de l'extension des collèges déjà existants. Cela permettra à la majorité des élèves de s'y rendre à pied », explique Jean Bondu.

LES CITÉS SCOLAIRES

L'ACADÉMIE DE MAYOTTE PRÉVOIT ÉGALEMENT TROIS EXTENSIONS DE LYCÉES ET UN COLLÈGE QUI VONT SE TRANSFORMER EN CITÉ SCOLAIRE.

LE LYCÉE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Une extension de collège de 900 élèves est d'ores et déjà prévue dans le projet. Il est destiné aux collégiens de Longoni et permettra de réduire la tension en effectif du collège de Dzoumogné.

LE LYCÉE DE KAHANI

Il va voir réduire ses effectifs lorsque le pôle de la mer sera livré, puisque les formations de la mer seront transférées là-bas. Ces lycéens manquants seront remplacés par 400 collégiens de Kahani uniquement, qui n'auront donc plus à se déplacer en bus.

LE COLLÈGE DE KWALÉ

Une extension de l'établissement est prévue afin d'accueillir des lycéens. Ainsi, l'établissement va se transformer en cité scolaire. Lorsque le lycée de Mamoudzou sud sera livré, une partie des élèves du lycée Bamana y seront scolarisés.

LE LYCÉE BAMANA

Son effectif sera réduit puisque qu'une partie des élèves seront envoyés à la cité scolaire de Mamoudzou sud. Ainsi 500 collégiens pourront étudier dans cet établissement, ce qui réduira la tension en effectif du collège de M'Gombani. Le rectorat prévoit de construire également des locaux neufs afin d'agrandir l'établissement.

Mayotte Hebdo : Quel est le budget alloué pour tous ces projets ?

J.B Bondu : Nous nous inscrivons dans l'équivalent d'un « Contrat Plan Etat Région 2024-2027 » actuellement en cours de consolidation. Le précédent, pour la période 2019-2023, était appelé « contrat de convergence et de transformation ». Il définit le budget alloué aux projets de constructions scolaires, notamment celles du second degré porté par le rectorat. Ce budget est défini autour d'une liste de projets. Pour cette période du contrat, nous espérons 130 millions d'euros par an.

Il devrait être porté par le préfet auprès du gouvernement dans le dernier trimestre de cette année 2023, pour pouvoir se décliner sur 2024 jusqu'en 2027. Cette programmation est donc sous réserve de validation du budget prévisionnel qui répond à un besoin du territoire, et donc qui ne devrait pas être remis en cause.

MH : Avez-vous le foncier nécessaire pour agrandir les collèges ?

J.B : Oui, et c'est tout l'intérêt de la stratégie des extensions et des cités scolaires car on peut aller assez vite. Les extensions des trois collèges seront engagées dans les trois prochaines années et donc livrées dans les cinq ans à venir.

MH : Avez-vous également prévu des cantines scolaires pour les nouvelles constructions et les extensions ?

J.B : Un grand pan de notre plan d'investissement porte sur la restauration. La volonté de l'Éducation nationale est d'investir sur les satellites de la restauration qui permettront de distribuer des repas chauds à l'ensemble de nos élèves du second degré. Dans le plan 2024-2027, on prévoit d'engager 100% des projets des cuisines manquantes dans le second degré. Ce qui fait 24 cuisines. La première moitié sera livrée durant cette période et l'autre moitié est prévue dans le plan suivant. Pour les nouvelles constructions tout est déjà inclus dedans. Ce qui permettra qu'à l'horizon 2030 on soit en capacité de distribuer des repas chauds à tous les élèves du second degré.

MH : Concernant le collège de Cavani stade, la ligue mahoraise de football n'est pas favorable au projet à cause du stade. Avez-vous trouvé un accord ?

J.B : On a trouvé un accord. Nous nous sommes engagés à mutualiser certains équipements au profit du stade, ainsi que certaines fonctions comme le parking. Tout cela permet de maintenir l'objectif souhaité par le département qui est de classer le stade à un niveau 2. Nous nous sommes engagés à ce que le collège ne dégrade pas ce niveau de classement de la Fédération Française de Football. Cet accord sera prochainement contractualisé dans le cadre du transfert foncier entre le département et le rectorat.

MH : Est-ce que ces nouvelles constructions sont envisagées pour mieux faire face aux potentielles crises de l'eau à Mayotte ?

J.B : C'était déjà le cas sur les établissements neufs. On prévoit certaines choses comme la récupération des eaux de pluie. Et on ira plus loin maintenant. On réfléchit à la récupération et au traitement des eaux grises (l'eau des toilettes), à la récupération des eaux de lavage des cuisines etc.

MH : Existe-t-il des secteurs à Mayotte qui n'ont pas d'établissements du second degré et qui en ont besoin ?

J.B : Pour nous techniciens, on a deux voire trois points d'entrée pour construire un collège ou un lycée. Il y a

l'effectif, avec le nombre de collégiens ou lycéens dans la commune. L'objectif est que chaque enfant puisse aller au collège et au lycée. Pour l'instant la projection sur 2030 est favorable, sauf déplacement de population qu'on ne verrait pas venir. Grâce à tous ces projets, on arrivera à répondre aux effectifs demandés par les villages et les communes. Beaucoup mieux que dans la situation actuelle d'ailleurs puisque les transports scolaires seront optimisés. Par exemple aujourd'hui les élèves de Longoni sont obligés de prendre le bus et aller au collège à Dzoumogné. Lorsque le lycée et le collège de Longoni seront livrés, ils pourront y aller à pied. On pourra optimiser le transport principalement pour les collégiens.

Le deuxième point d'entrée est le déplacement des élèves de certains villages dont l'effectif est insuffisant pour y développer un établissement du 2nd degré. Pour ceux-là, on travaille avec les mairies sur un partenariat d'une cité scolaire commune rassemblant une école et un collège. Pour l'instant, on esquisse le sujet avec Mamoudzou au profit de Tsoundzou 2. C'est un travail de longue haleine.

En somme, nous offrons une place en classe à tous les élèves du 2nd degré, idéalement à proximité de chez eux, ce qui garantit une meilleure qualité d'enseignement à terme.

Un troisième point concerne la carte de formation concernant les lycées, notamment les formations professionnelles. Pour celles-ci, nous complétons les équipements de façon répartie sur le territoire afin d'offrir à nos élèves l'ensemble des formations nécessaires à l'avenir de Mayotte.

MH : Qu'en est-il de la rénovation des établissements scolaires existants ?

J.B : La maintenance des établissements est un point non négligeable. Le prochain contrat implique un budget de maintenance et d'aménagement largement supérieur à l'ancien contrat. On prévoit 50% de plus qu'au budget précédent, soit un total de 8 millions d'euros par an. Ce qui nous permettra de maintenir nos établissements qui deviennent un peu plus vétustes chaque année.

On a aussi quelques projets d'amélioration de nos équipements sportifs déjà construits. Sous réserve que le budget soit validé, on devrait pouvoir investir environ 4 millions d'euros par an pour compléter et améliorer les équipements, notamment les plateaux sportifs présents dans nos établissements scolaires.

En ce qui concerne les nouvelles constructions, il y a toujours un équipement sportif à l'intérieur. La question se pose au niveau du nombre. Par exemple, si nous avons convenu avec la municipalité de payer ou co-financer leurs équipements sportifs, on ne va pas le faire une deuxième fois chez nous.

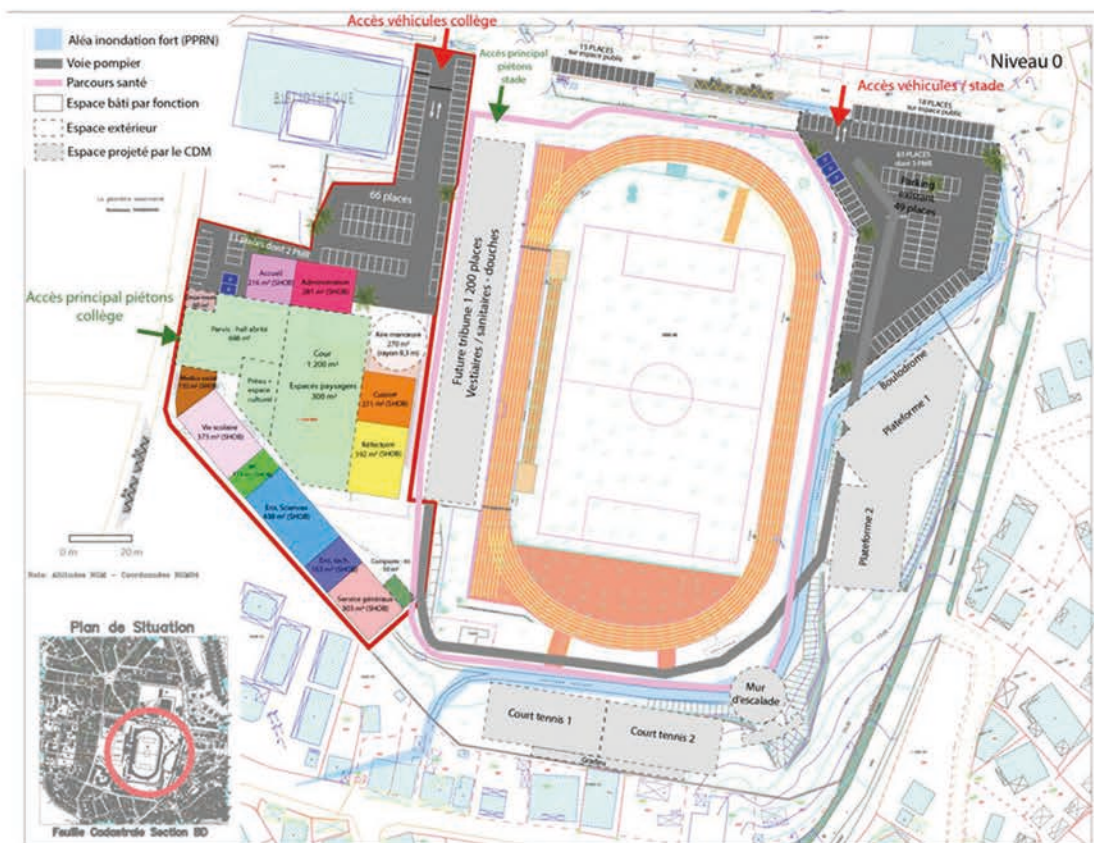
MH : Avez-vous également prévu des internats dans vos projets de construction ?

J.B : Oui et ils sont souvent en lien avec les pôles des métiers. Nous avons l'internat de Kaweni qui est en démarrage de construction. En 2025, il offrira 200 lits au pôle des saveurs et du bien-être à Kaweni. Nous prévoyons également l'internat de Longoni, qui sera rattaché au lycée des métiers du bâtiment. Il y aura 100 lits. Et enfin, nous développons un internat à Chirongui, rattaché au lycée du bois. Il y aura également 100 lits. Enfin, on tente d'obtenir le financement auprès de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine pour développer un internat en Petite-Terre et un autre à M'tsangamouji.

TRAVAUX

LE RECTORAT VEUT CONSTRUIRE UN COLLÈGE AUX ABORDS DU STADE DE CAVANI

A L'ÉTAT DE PROJET DEPUIS DEUX ANS MAINTENANT, UN COLLÈGE DE 600 ÉLÈVES POURRAIT VOIR LE JOUR EN 2025, RUE DES ÉCOLES À CAVANI. LE RECTORAT DE MAYOTTE Pousse EN TOUT CAS EN CE SENS ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE POURRAIT VOTER PROCHAINEMENT LA CESSIION DES TERRAINS. A PROXIMITÉ, UN AUTRE ÉTABLISSEMENT DE 1.000 PLACES DOIT SUIVRE À CAVANI SUD OU À BONOVO.





D'un coût estimé à 25 millions d'euros et pouvant accueillir 600 élèves, celui-ci pourrait bien s'implanter dans la rue des écoles. Un espace entre la tribune du stade, la bibliothèque et l'école primaire Cavani stade fait figure d'emplacement favori. La prochaine réunion du conseil départemental, la semaine prochaine, pourrait entériner le vote en faveur de la cession des terrains. Cela fait deux ans que le rectorat planche sur ce projet de près de 11.000 mètres carrés qui comprend un long bâtiment comprenant salles de classe et vie scolaire, un autre avec l'accueil et les bureaux administratifs, un troisième réunissant le réfectoire et la cuisine. Les places de parking sont réparties entre la rue du stade, un emplacement à proximité du rond-point du stade et un autre qui sera créé entre la bibliothèque et la tribune. Ce sera le seul établissement avec un effectif aussi réduit, les collèges de Mamoudzou accueillent généralement plus de 1.500 élèves (sauf K1 qui est en-dessous).

UN LIEU DÉDIÉ AU SPORT

Comme le collège M'gombani accueille des filières dédiées à la musique, celui de Cavani stade sera axé davantage sur le sport. L'enceinte pourrait accueillir la section sportive d'excellence, aujourd'hui au collège de M'gombani (voir Flash infos du 8 septembre 2022). Les élèves/joueurs de football fréquentent déjà le quartier puisqu'ils logent au centre Abdallah Mamy, en face du

stade où ils s'entraînent. Cependant, ils doivent rejoindre chaque jour le quartier de M'gombani, comme des centaines d'élèves de Cavani. Ces problèmes de sécurité pourraient ainsi être résolus en 2025, date pour l'instant à laquelle est prévu l'ouvrage. En outre, le stade situé à côté pourrait disposer du réfectoire, d'un club house et d'un espace presse, annonce le recteur, qui veut lier encore davantage le monde du sport et celui de l'école (des terrains de tennis sont ainsi prévus).

LA LIGUE DE FOOTBALL INQUIÈTE POUR SON ENCEINTE

Ces derniers éléments n'ont toutefois pas convaincu la Ligue mahoraise de football, qui utilise le stade. La tenue de matchs officiels sur le terrain de Cavani ne pouvant se faire que sous certaines conditions, l'une d'elles suppose un accès particulier des officiels et des arbitres dans l'enceinte sportive. La construction du parking du collège entre la bibliothèque et la tribune pourrait donc avoir une incidence sur la classification du stade. Le président de la Ligue mahoraise de football, Mohamed Boinariziki, ne peut s'opposer à la vente des terrains du Département, mais il n'hésite pas à dire « qu'il n'est pas favorable » au projet. « Comment on fait si une rencontre a lieu un jour où le collège fonctionne ? », s'interroge-t-il. « Il n'y a pas un projet en métropole à La Réunion ou en métropole où l'accès est mutualisé avec un collège. »

Agnès Jouanique

LE VILLAGE NATURE NOMADE S'INSTALLE À LA CITÉ SCOLAIRE DE BANDRÉLÉ

EN DÉBUT D'ANNÉE, LES NATURALISTES DE MAYOTTE ONT MIS EN PLACE UN VILLAGE NATURE NOMADE. CETTE OFFRE PÉDAGOGIQUE EST À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRÉ. L'ASSOCIATION SILLONNE LE TERRITOIRE POUR S'IMPLANTER PENDANT PLUSIEURS JOURS DANS CHAQUE COLLÈGE ET LYCÉE DE L'ÎLE. CETTE SEMAINE, LE VILLAGE EST À LA CITÉ SCOLAIRE DE BANDRÉLÉ.



Les collégiens et lycéens ont pu en découvrir plus sur l'étude sur la création et l'évolution de l'île de Mayotte, ce mardi.

Organisée dans le cadre de la mission inter Le projet du Village nature nomade, créé par les Naturalistes de Mayotte, tire sa force de l'expérience de l'association sur l'éducation à l'environnement et au développement durable. Par le passé, des actions étaient déjà menées, mais très « parcellaires ». Comme l'explique François Beudard, le directeur, c'est face à ce constat, que l'association s'est décidée à « essayer de regrouper un peu toutes nos expertises et nos animateurs et différentes

associations, pour essayer de se retrouver dans un village nature ». Un village qui rassemble donc les acteurs de l'éducation à l'environnement. « Et nomade, parce qu'il bouge d'établissement en établissement. »

UNE CULTURE COMMUNE

Biodiversité, développement durable, naissance de l'île, eau et la santé, érosion des sols ou encore étude du littoral sont les



thématiques abordées par les différents stands présents au Village nature nomade. « On a mis en place un panel d'activités pédagogiques pour les élèves », note le directeur. Pendant environ trente minutes, les élèves écoutent les animateurs et posent leurs questions. L'objectif pour l'association est de sortir des traditionnelles maquettes. « L'idée, c'était de rassembler les élèves dans une culture commune autour des risques naturels, de la santé environnement et de la biodiversité », insiste ce dernier.

Stand après stand, les élèves peuvent donc profiter d'une vidéo retraçant la création de l'île, des maquettes portant sur les mangroves et la barrière de corail, l'érosion des sols, mais aussi découvrir un microscope. « Est-ce que vous savez ce qu'est une barrière naturelle ? Qu'est-ce que l'on peut apercevoir dans le lagon ? » Telles sont les questions posées aux jeunes. Afin de découvrir concrètement la biodiversité marine, les collégiens et lycéens peuvent profiter d'une séance d'immersion sous-marine. A l'aide d'un casque de

réalité virtuelle, ils peuvent profiter d'une vue subaquatique avec dauphins ou baleines. « On cherche vraiment à venir apporter des informations, par des outils pédagogiques innovants », argumente François Beudard.

UNE ACTION À PÉRENNISER

Engagée sur deux années scolaires, entre 2022 et 2024, l'association essaie de mobiliser des fonds complémentaires afin de pérenniser l'action. Selon le directeur, le but serait de « pouvoir même inviter d'autres acteurs de l'éducation environnementale pour agrandir le village ». Cette évolution permettrait ainsi d'apporter davantage de connaissances et d'expertise auprès des élèves. D'ici à la fin de l'année 2024, les Naturalistes ambitionnent de mener une action du Village nature nomade dans la totalité des collèges et lycées de l'île. ■



Le littoral, les risques et les barrières naturelles sont étudiés par les élèves.

ÉDUCATION : Inauguration d'une école qui met fin aux rotations à Doujani



Passage par une classe de CM2, emmené par le directeur (à gauche)

La frilosité des maires vis-à-vis de l'investissement dans les constructions scolaires, pourtant financées par l'État, ne peut plus perdurer. Ce sont désormais 1.000 salles de classe qui manquent à Mayotte. Ce n'est pas le cas de Mamoudzou où Ambdilwahedou Soumaila compte bien enchaîner les inaugurations. Un « courage » politique qui était salué.

C'est un triple évènement que symbolisait l'inauguration de l'école Abdallah Sidi à Doujani. Tout d'abord, c'est une lueur d'espoir supplémentaire pour ce quartier anciennement sinistré par les agressions à répétition et au cœur duquel ont travaillé de nombreuses associations dont Espoir et réussite de Doujani. Ensuite, c'est une bouffée d'oxygène face au système de rotation, plus aucune classe n'est actuellement

concernée. Enfin, à Mayotte, inaugurer une école c'est déjà un acte politique, et ils sont encore quelques maires à freiner des quatre fers, la représentante de la préfecture parlait même de « courage », en félicitant le maire LR.

Celui-ci expliquait d'ailleurs que si 12 constructions de salles de classe avaient été initialement envisagées, elles étaient finalement 16 à être inaugurées ce vendredi : « Les besoins en scolarité sont tels qu'il a fallu augmenter la capacité d'accueil. Il y a également une bibliothèque et le tout premier restaurant scolaire de la commune. » Un établissement qui n'est pas sorti de terre sans mal puisque le décès prématuré à 56 ans de l'architecte et maître d'œuvre Andjib Saïd Ali en 2020 avait stoppé le chantier. En hommage, une future école élémentaire du village de Doujani portera son nom.

Outre ces constructions, les 10 anciennes salles de classe de l'enceinte ont été rénovées, ce sont donc 26 salles qu'ont pu investir les élèves à la dernière rentrée. Un investissement de 7 millions d'euros financé à 90% par l'État.

« Un message courageux »

Cette première cantine devrait être suivie par la construction d'une cuisine centrale, « à moyen terme, tous les établissements scolaires de la circonscription seront desservis », précise le maire. Rappelons qu'il avait posé la 1^{ère} pierre d'une école de 24 salles de classe en novembre dernier, et que le rythme va se poursuivre, indiquait-il : « Notre Schéma directeur des écoles remis la veille en main propre au ministre des outre-mer

prévoit 400 millions d'euros pour la commune de Mamoudzou sur les 10 prochaines années. Au cœur de la ZAC de Doujani nous avons prévu un groupe scolaire de 25 salles de classe, nommé 'Chihabouddine Ben Youssouf' (ancien élu départemental du canton, nldr), ainsi que la future école élémentaire de 15 salles », dénommée donc Andjib Saïd Ali.

Une inauguration qui envoie « un message positif » dans « un contexte de crise », et qui « parie sur la jeunesse », soulignait le directeur de cabinet du recteur, Benjamin Lazard-Peillon. Lui emboîtait le pas l'inspectrice du 1^{er} degré de Mamoudzou centre, Natacha Canaud : « Avant, cette école était en rotation à 100%, désormais les élèves suivent les rythmes scolaires comme les autres en métropole. C'est un climat scolaire propice à la réussite ». Dans deux salles, 12 élèves de CP face à leur enseignant, « comme l'impose la réforme ».

Le défi que doivent relever les maires à travers les constructions d'école, c'est Maxime Ahrweiller-Adouso, Secrétaire aux Affaires régionales de la préfecture qui en soulignait la portée : « Lorsque le président de la République était venu, il manquait 800 salles de classe, maintenant, c'est 1.000. L'Etat allouait à cet effet 500 millions d'euros dans le précédent contrat de convergence, dont le prochain est abondé de 250 millions supplémentaires a indiqué le ministre délégué aux Outre-mer. Mais sans implication des maires... On connaît les problématiques de confier, d'occupation des terrains, d'entreprises aux carnets de commande remplis. Mais la volonté du maire de Mamoudzou qui



Certaines ne se laissent pas déconcentrer par l'inauguration médiatisée de l'école !



Un bloc sanitaire dont il va falloir entretenir la propreté

investit dans ses écoles est un message courageux envoyé au territoire.

100% de titulaires

Les établissements ne fournissant que des « collations » à Mayotte, pour rattraper le retard dans la restauration scolaire, la société Panima a été accompagnée par l'Europe à hauteur de 12 millions d'euros pour construire la cuisine centrale d'Ironi Be, qui s'ajoute à celle construite par le rectorat à Kawéni.

La crise de l'eau qui perturbe les établissements scolaires s'invitait naturellement. Ambdilwahedou Soumaila se disait pleinement mobilisé, ses écoles étant désormais toutes raccordées au chemin de l'eau ou à une cuve. Ce n'est pas le cas partout puisqu'à Koungou des parents de l'école élémentaire de Koungou Maraicher nous ont de nouveau alerté sur une seule journée de scolarité pour leurs enfants la semaine dernière, le mercredi, leur école n'étant pas raccordée.

Aucun nuage lors du dévoilement de la plaque notamment par l'ancien enseignant Abdallah Sidi qui donnait son nom à l'école, qui a notamment eu comme élève le 1^{er} adjoint au maire, Dhinouraine M'Colo Mainti. Ont également enseigné dans l'établissement sa fille et sa petite-fille !

Une histoire de famille.

Le directeur de cette école de 612 élèves Toilibou Mohamed, que nous avons interviewé en 2016 alors qu'il dirigeait une nouvelle école inaugurée à Bandrélé, se réjouissait d'un record, « nous sommes dans la seule école de Mamoudzou où travaillent 100% de titulaires. C'est dire si elle attire. Et nos résultats aux évaluations nationales en attestent en montant en puissance d'année en année. Il a tenu à devenir formateur pour créer « un bassin de montée en compétence des enfants en numérique », dans une salle dotée d'un écran interactif financé par la mairie. L'école comprend deux sections d'autisme.

La qualité de l'ouvrage et l'enchaînement des constructions annoncées est la preuve que la compétence de la scolarité du premier degré peut être exercée par les maires qui en ont la volonté politique.

Ce projet a été le prétexte à participer au programme « Notre école faisons là ensemble », qui va permettre de végétaliser les espaces, « et peut-être décrocher le label E3D », École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable, lançait Natacha Canaud, « comme quoi, à Mayotte, il n'y a pas de fatalité ! »

Anne Perzo-Lafond

"DES ÉLÈVES À TEMPS-PLEIN DANS LES ÉCOLES, C'EST CE QU'ON VOUS DOIT"



Le ministre délégué à l'Outre-mer, Philippe Vigier, aux côtés du préfet de Mayotte, Thierry Suquet, arrive au collège de Tsimkoura, où il a rencontré les représentants de la FCPE.

A Mayotte pour deux jours, Philippe Vigier suit de près l'évolution de la crise de l'eau. Celle-ci remplit d'ailleurs une bonne part de son agenda, à défaut des retenues collinaires. Mais ce mercredi, ça s'est avéré qu'un sujet parmi de nombreux problèmes de l'éducation relevés par les parents d'élèves rencontrés à Tsimkoura.

La cinquantaine de parents d'élèves participant au congrès de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), ce mercredi, au collège de Tsimkoura, n'a sans doute jamais vu autant d'autorités assister à la restitution de ses ateliers. Élus locaux, parlementaires, recteur de l'académie de Mayotte, préfet de Mayotte, directeur territorial de la police nationale, commandant de gendarmerie de Mayotte et donc ministre chargé de l'Outremer ont pris place sur les chaises de la grande salle de l'établissement du sud de Mayotte. Une audience inédite, mais qui démontre le nombre d'enjeux du système scolaire, car outre le sujet de l'eau, ceux de la sécurité, la restauration, les classes surpeuplées, les moyens humains ou matériels inquiètent les parents réunis ce jour-là. D'ailleurs, ils estiment que ces problématiques pénalisent leurs enfants dans leur cursus. "C'est comme un coureur qui est très fort sur le bitume. Arrivé



Les parents d'élèves ont profité de la venue du ministre pour évoquer beaucoup de problématiques, l'accès à l'eau, la sécurité, le sureffectif, la restauration ou le transport scolaire.

en métropole, sur la piste, il termine dernier, parce que les autres ont l'habitude. Ce n'est pas qu'il est moins fort, mais ce ne sont pas les mêmes conditions", image Hamida Maziki, mère de Sullyvan et Alyssa, deux élèves du collège de Sada.

Les participants aux ateliers ont remonté toute une liste de doléances, que ce soit sur le transport scolaire dont l'amplitude horaire oblige des élèves à se lever très tôt, la restauration scolaire (seuls quatre établissements scolaires ont une cuisine), la mise aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) ou les problèmes des classes surchargées. "Il faut scolariser tout le monde, ça fait partie de nos lois, on l'accepte. Mais nous aussi, on veut que vous les respectiez en nous donnant les moyens humains et matériels" demande Adidja Fatihoussoundi, coprésidente de la FCPE.

Philippe Vigier, ministre délégué à l'Outremer, a reconnu "qu'au delà du sujet de l'eau, elle impacte tout", promettant d'"accompagner ce territoire jusqu'au bout". "Pour moi, des élèves à temps plein dans les écoles de la République, c'est ce qu'on vous doit", concède-t-il. Il promet de demander un fonds de soutien scolaire à Gabriel Attal, le ministre de l'Éducation nationale, et une enveloppe de cinquante millions d'euros "pour améliorer les repas" et l'achat de livres scolaires.

Interrogé sur les rotations de classe à cause de l'eau qui s'ajoutent à celles en raison de sureffectifs des élèves, il répond : "Spécifiquement, pour les écoles, il faut augmenter le nombre de celles desservies par le chemin de l'eau et il faut aussi des infrastructures à créer. On en revient à la même question. Les infrastructures ne sont pas créées par l'État, mais par les élus locaux et les syndicats. On les accompagne, on est avec eux, on leur met des techniciens, mais on ne peut pas encore signer les actes de service".

DES ÉCHANGES TENDUS AVEC



Députée de la première circonscription de Mayotte, Estelle Youssouffa a été très critique du rectorat de Mayotte au cours de son discours.

ESTELLE YOUSOUFFA

Participant à la visite ministérielle, la députée mahoraise s'est montrée très vindicative après les discours du recteur Jacques Mikulovic et du préfet Thierry Suquet. Le premier a rappelé que la politique de construction et de rénovation des établissements du second degré, qui devrait bénéficier d'un coup de pouce de 130 millions d'euros par an (pendant cinq ans) grâce au contrat de convergence, est en marche. Cinquante autres millions d'euros par an seraient aussi fléchés pour

les écoles. Le recteur a aussi fait un point sur les évaluations nationales dont les résultats viennent de tomber. "Mayotte arrive en queue de peloton, mais c'est le cas de tous les départements d'outre mer. Je pense que les outils d'évaluation ne font pas sens ici", estime-t-il, décrivant par exemple un vocabulaire parfois centré sur la métropole.

Sur ce dernier point, Estelle Youssouffa a vu rouge. Regrettant que Gabriel Attal "ne soit pas là pour entendre les difficultés", elle réfute l'idée que ce soient les évaluations nationales le problème. Elle insiste plutôt sur la pression démographique

Être postière, c'est aussi sécuriser vos données numériques.

Grâce à L'Identité Numérique La Poste et à Digiposte, plus de 13 millions de Français protègent et simplifient leurs démarches en ligne.

La Poste. Ça crée des liens entre nous.



L'eau reste un enjeu majeur dans les écoles, notamment dans celles qui ne sont pas reliées au chemin de l'eau ou toujours pas munies de cuves.

liée à l'immigration et la violence dans les établissements. *"Les élèves sont tréballés d'établissement en établissement avec leur violence"*, souligne-t-elle. *"Qu'on ariéte de pourrir les chances de nos gamins en les mettant avec tout ce qui se passe"*, s'émporte-elle également. D'autres parents avaient donné le ton en ouverture de la restitution. *"Il faut éviter que la rentrée de Mayotte soit celle des Comores"* ou *"l'État fait de l'ONG pédagogique avec les enfants d'Afrique et des Comores"*, ont indiqué des membres du bureau de la FCPE.

L'insécurité a forcément été abordée au cours des échanges. *"Les parents sont aussi des victimes. On se demande si les enfants reviendront sains et saufs à la maison"*, explique Adidja Fatihoussoundi, coprésidente de la FCPE. Si personne n'a minimisé ce problème récurrent à Mayotte, Thierry Suquet a rappelé qu'un effort avait été fait depuis août avec *"un cinquième escadron de gendarmes mobiles pour ça"*. A Mamoudzou, le lycée Younoussa-Bamana

a été le symbole de ces affrontements réguliers entre bandes, avant qu'une accalmie ne soit notée à l'approche des vacances d'octobre. *"Je remercie les parents et la police pour avoir passé beaucoup de temps à Bamana pour trouver une solution"*, tient-il à dire, avant de rappeler que les forces de l'ordre payaient un lourd tribut avec *"80 blessés sur le dernier trimestre"*.

Recteur et ministre ont annoncé le recrutement de 50 AED (assistants d'éducation). Décrivant *"des moyens considérables"* pour la sécurité, Philippe Vigier a préféré l'empathie avec les parents présents. *"Je peux comprendre la boule au ventre des parents. La sécurité est la première des libertés"*, a-t-il reconnu, avant de les remercier pour leur engagement. *"J'ai entendu tout à l'heure que les parents sont démissionnaires. Vous êtes la preuve que non."*

Alexis Duclos



Dans l'après-midi, Philippe Vigier a rejoint Tsingoni et M'tsangamouji, pour constater les derniers travaux lancés par le syndicat des Eaux de Mayotte. Ici, il s'entretient avec Ibrahim Aboubacar, le directeur du syndicat, entouré de Thierry Suquet et Issilamou Hamada, maire de Tsingoni.

CRISE DE L'EAU : LA COURSE AUX TRAVAUX CONTINUE

Depuis sa première venue, le ministre délégué de l'Outremer se fait aussi délégué aux travaux (et apparemment de la pluie). Pressant le syndicat des Eaux de Mayotte sur les chantiers, il a souhaité voir ceux du moment. Cette fois-ci, il en a visité deux, dans l'après-midi, à Tsingoni et M'tsangamouji. Le premier est un nouveau captage sur la rivière Mro wa Chirini, à Soulou. Les travaux terminés, et en attente du feu vert de l'Agence régionale de santé (ARS), ce sont 600m² d'eau (avec la possibilité de passer à 1.000m²) qui pourraient arriver dans le réseau. Puis, le cortège s'est dirigé vers M'tsangamouji où des travaux de doublement des canalisations sur trois kilomètres vont permettre d'augmenter le volume transféré de M'tsangamouji à Ourovéni (de 105m²/heure à 135m²/h). L'enveloppe est de sept millions d'euros pour huit semaines de travaux. Ailleurs sur l'île, les recherches de fuites continuent, tout comme les forages (celui de Coconi est le seul à pouvoir fournir prochainement 600m² d'eau par jour), les travaux d'interconnexion Petite-Terre/Grande-Terre et à l'usine de dessalement de Pamandzi où la production attendue fin novembre est de 4.700m² (contre 3.200m² aujourd'hui). Le tout est de produire au-delà de 20.000m² par jour une fois les retenues de Dzoumogné et Combani vidées, afin qu'elles se remplissent pendant la saison des pluies. Attentif à la météo, Philippe Vigier a rappelé que celle-ci *"devrait arriver bientôt"*. "Inshallah", lui a répondu Ibrahim Aboubacar, le directeur général des services du syndicat.

Visite ministérielle

Le ministre à l'école

Philippe Vigier, ministre délégué à l'outremer, est venu, bien sûr, à Mayotte, pour se pencher sur les problèmes d'eau qui tourmentent notre île... Cependant il ne néglige pas les autres sujets épineux qui génèrent des difficultés... Un important volet de sa visite était consacré au monde scolaire. Une de ses premières rencontres était pour les parents d'élèves réunis en congrès à Tsinkoura et l'une des dernières s'est effectuée au collège de Kwalé pendant une séance de vaccination. Entre les deux, jeudi matin, il était à l'école élémentaire de Trévani pour évoquer avec le maire, Assani-Saïndou Bamcolo, le recteur, Jacques Mikulovic, le directeur d'établissement, Moussa Ahmada, et d'autres responsables les solutions mises en place pour un meilleur fonctionnement...

A Trévani

Comme un tiers des établissements, cette école ne se trouve pas sur le chemin de l'eau et subit des coupures. 4 cuves de 1000 litres chacune ont été installées en octo-



Le ministre au tableau pour expliquer le problème des fuites dans le réseau sachant que les osmoseurs produisent 200m3 par combien de temps faudra-t-il...

bre dernier. Cela permet de faire fonctionner les toilettes et de se laver les mains. Cette eau ne doit pas être bue et l'école dispose d'un stock de bouteilles d'eau minérale pour remplir les gourdes des enfants.

Comme dans tous les établissements scolaires qui connaissent des besoins d'extension et de rénovation, des constructions sont en cours et le ministre a visité un bâtiment modulaire presque terminé. Ce type de locaux est très vogue à Mayotte à cause de sa mise en place très rapide.

Le ministre a également effectué un tour dans les classes et a échangé avec les enfants sur leurs apprentissages.

Les prolongements à cette visite

Assurément le ministre a pu découvrir un aperçu de sujets à travailler avant son prochain retour : des locaux insuffisants ou vétustes, des enseignants pas assez nombreux dont la qualification doit souvent être améliorée, des

élèves qui la plupart du temps ne comprennent guère la langue dans laquelle l'enseignement est effectué...

Le ministre a travaillé au tableau sur les opérations avec quelques élèves et se plaignait d'avoir un feutre qui ne fonctionnait guère... En lui en tendant un autre, le recteur a plaisanté qu'il « attendait la dotation » mais, à vrai dire, ce n'était sans doute pas une plaisanterie car l'académie en a sûrement besoin...

M-B N



SANTÉ : L'eau traitée de la rivière de Coconi abreuve les scolaires

C'était une des annonces phare du ministre : l'exploitation des rivières pour alimenter une quinzaine de citerne-cuves destinées aux zones en difficulté hydrique. On peut dire que les ForMISC ont encore une fois prouvé leur efficacité avec la distribution de sachets d'eau potable aux élèves de Mgombani ce lundi.

Deux semaines après l'arrivée des sapeurs-sauveteurs des ForMISC, l'eau potable, issue des prélèvements de la rivière de Coconi dans la commune d'Ouangani, a été distribuée ce lundi à des élèves de l'île.

Les 40 militaires de la Sécurité civile du Détachement traitement de l'eau (DTE) avaient installé leur unité de potabilisation le 20 septembre dernier en présence du préfet de l'eau Gilles Cantal. L'eau de la rivière, une fois pompée, passe par un mécanisme d'ultrafiltration (bâche, membrane, filtre à sable, décantation, charbons actifs, etc.) ce qui permet d'enlever tous les éléments indésirables de l'eau. Elle est ensuite désinfectée par des lampes ultraviolettes, avant d'être chlorée afin d'éliminer tous les micro-organismes. « Cet ensemble des processus garantit que le produit soit potable, et que cette qualité soit stable dans le temps pour les consommateurs », indique l'ARS Mayotte.

Elle est ensuite stockée dans des citernes souples en attendant d'être distribuée. Auparavant, un échantillon avait été envoyé pour analyse, l'ARS était en attente des résultats. Ils sont bons, et ce lundi matin, était donc organisée au collège de Mgombani à Mamoudzou une distribution d'eau en sachet.

L'eau ensachée

Car suite aux travaux de raccordement du collège au chemin de l'eau, des analyses sanitaires dans l'établissement avaient conduit l'ARS



Mise en place effectuée dès ce lundi 18 septembre et en phase test et prélèvements ce mardi par les équipes de l'ARS

Mayotte à déclarer l'eau non potable par précaution. Ce sont donc 1.450 sachets d'eau potable qui ont été distribués aux élèves ce lundi matin. Les mesures de vigilance ont été levées en fin de matinée.

La distribution a été encadrée par l'établissement scolaire, appuyée par le personnel de la sécurité civile. L'ARS recommande de consommer l'eau

dans les 72 heures après la production des sachets, selon les consignes qui y sont apposées.

Des contrôles sont réalisés au minimum une fois par jour par la sécurité civile sur le site, afin de s'assurer que la qualité de l'eau produite demeure conforme aux exigences sanitaires. L'ARS indique réaliser régulièrement des analyses complémentaires pour

consolider ce suivi quotidien.

« Nous pouvons produire jusqu'à 200 m³ d'eau par jour en fonction de la qualité de l'eau puisée », avait indiqué le commandant Luc, Chef du détachement de traitement de l'eau des ForMISC. C'est-à-dire moins de 1% de notre consommation, mais bien utile en cas de distribution à opérer en urgence.

D'autres opérations pourront être menées dans des établissements scolaires, non raccordés au chemin de l'eau et dans tous les établissements où des cas de non-conformité sanitaire seraient signalés dans un secteur.



A.P-L.

Distribution de 1.450 sachets au collège de M'gombani

Isabelle Mohamed, libraire à Passamainty, sait combien un bon manuel scolaire ou para-scolaire peut aider un enfant à surmonter ses difficultés. Aussi elle avait envisagé pour le mois de mai dernier une rencontre pour les enseignants et les parents avec une déléguée pédagogique des éditions Hatier, et Foucher. A cette période se déroulait la fameuse opération « Wuambushu » qui a remis ce projet à plus tard...

Ainsi ce mercredi, de 9 heures à 16 heures, de nombreux ouvrages et jeux, qui convenaient de la maternelle à la terminale, étaient exposés sous les ombrages, dans le jardin, à l'arrière du magasin La Bouquinerie. Sophie Serindat, déléguée pédagogique, était là pour conseiller parents et enseignants sur ce qu'il était bon d'utiliser dans différents cas...

C'est en fin de matinée que les visiteurs ont été le plus nombreux, les professionnels et les particuliers étaient également représentés mais la plupart d'entre eux étaient concernés par le primaire et surtout par l'apprentissage de la lecture. Les enseignants pouvaient recevoir gratuitement des exem-

Education

Réussir à l'école



plaires de livres susceptibles de les aider dans leur tâche. Ceux qui débutaient dans la profession appréciaient cette occasion de s'équiper de cette manière...

M-B N

PÉNURIE D'EAU : UNE DISTRIBUTION D'EAU EN SACHET POUR LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DE M'GOMBANI

La sécurité civile produit des sachets d'eau potable de 33cl pour les élèves

Lundi 2 octobre 2023, il y avait une distribution d'eau en sachet organisé par la préfecture au collège de M'Gombani à Mamoudzou. La non-conformité de l'eau détectée vendredi dernier a déclenché cette opération pour permettre à l'établissement de rester ouvert et d'accueillir les élèves dans des conditions permettant d'étudier

Les élèves du collège de M'Gombani à Mamoudzou ont pu goûter pour la première fois de l'eau en sachet. Environ 1500 collégiens ont pu profiter de cette opération, en la présence du Préfet de Mayotte, Thierry Suquet, et du commandant Luc de la ForMiSC (Les Formations Militaires de la



Sécurité Civile), qui a été mis en place après la détection d'une non-conformité de l'eau vendredi 29 septembre. L'eau est destinée aux élèves, mais également aux professeurs et aux personnels de l'établissement. Cette distribution peut être mise en



place dans les écoles, les collèges et les lycées dès que le besoin s'en fait sentir a indiqué le Commandant Luc.

Cette eau potable en sachet est fabriquée par l'unité de potabilisation qui a été lancée le 19 septembre 2023, et peut produire jusqu'à 200 000 litres par jour, soit entre 12 000 à 14 000 sachets environ. La qualité de l'eau produite a été validée par l'ARS et les autorités nationales à la suite de contrôles effectués en Métropole. Pour éviter tous risques sanitaires et conformément à la réglementation, chaque sachet d'eau a droit à une traçabilité, avec l'inscription de la date de fabrication et l'indication de consommer l'eau dans les 3 jours. Pour éviter des stockages qui pourraient engendrer des problèmes de santé, chaque personne ne reçoit qu'un sachet par jour. La distribution est amenée à être renouvelée tant qu'elle sera nécessaire et que l'unité de potabilisa-

tion le permettra.

Il faut espérer que cette opération ne conduira pas à une pollution, qui est un enjeu crucial pour le développement du territoire et la santé des habitants, et ne verra pas fleurir des déchets plastiques dans les rues de Mayotte. Le plastique, qui pollue l'environnement, pourrait être amené à contaminer l'eau qui coule de notre robinet, ou l'eau et les Mahorais aiment se baigner quand ils vont à la plage.

Des solutions voient le jour pour permettre aux établissements scolaires de ne pas fermer. Après le bateau en provenance de La Réunion, dont un autre est attendu dans les jours qui viennent, et cette unité de potabilisation, le reste de la population souhaiterait également avoir accès à l'eau et ne plus avoir besoin de regarder son calendrier pour savoir si l'eau va couler de son robinet en fonction des tours d'eau.

Anthony Maltret



Hôtel Caribou
Mayotte Mamoudzou
★★

LE MERMOZ

Lounge Tapas

OUVERT
DU MARDI AU SAMEDI
DE 17H00 à 21H00



0639 61 14 20

f / Bar restaurant le Mermoz
📍 Place Mariage Mamoudzou

CRISE DE L'EAU

"A LA RENTRÉE, ON VEUT TOUT FAIRE POUR AVOIR UN FONCTIONNEMENT NORMAL"



Le recteur de Mayotte, Jacques Mikulović, a fait le point sur la rentrée après les vacances. Malgré des coupures d'eau plus longues dès cette semaine, il n'y a pas de changement prévu.

Il y a beaucoup d'interrogations sur la façon dont les établissements scolaires vont pouvoir fonctionner. Dans un entretien accordé à Flash Infos et France Info, le recteur de Mayotte, Jacques Mikulović, évoque les difficultés rencontrées, notamment la pénurie d'eau qui touche le territorial. Il assure que les écoles, collèges ou lycées demeureront ouverts, grâce aux aménagements réalisés ou en cours.

Flash Infos : Le passage aux coupures de 48 heures a semblé être un coup de massue à la fois pour les communes et le rectorat.

Jacques Mikulović : On a vécu une première période vraiment délicate, il faut le reconnaître. On avait un rythme de 48 heures sur une partie du territoire. Là (N.D.L.R. avec le passage des 48 heures en Petite-Terre), ça va être plus long (N.D.L.R. les coupures pourront atteindre 54 heures), mais on est mieux préparé. Deuxièmement, quand on a préparé les cuves, on était sur un

dimensionnement de 24 heures. La situation en avril ne permettait pas de prévoir une crise aussi difficile. On a mieux compris la notion de chemin de l'eau. On a fait un diagnostic des écoles qui étaient sur le chemin de l'eau et celles qui ne l'étaient pas. Les collèges de M'gombani et Passamaïnty ont été raccordés. Ça nous a coûté beaucoup d'argent, 240.000 euros pour l'un, 180.000 euros pour l'autre. C'est une dépense nouvelle, on espère avoir une rallonge du ministère. A cela, s'ajoute le vandalisme sur la clôture du lycée de Sada dont la réparation est estimée à 200.000 euros.

F.I. : On a l'impression de voir un « quoi qu'il en coûte » pour continuer à ouvrir.

J.M. : Il y a le droit pour notre personnel et la réalité. La réalité est que les enfants et les familles souhaitent que l'école reste ouverte. Il y a beaucoup d'attente. On sait très bien que la continuité pédagogique à distance, dématérialisée, est très difficile. Ça fonctionne plutôt bien vers les classes de lycée, qui savent utiliser les outils numériques, ou quand les professeurs

ont une grande proximité avec leurs élèves. Là où nous avons été rassurés, dans le secondaire, c'est que le chemin de l'eau permettra d'assurer l'accueil des enfants. Et si jamais il y avait une non-conformité, alors de l'eau potable serait distribuée. On a été doté de moyens supplémentaires à la fois pour acheter de l'eau et faire tampon sur l'eau qu'on nous apporterait. On a investi dans du gel hydroalcoolique et pour essayer de garantir la sécurité sanitaire.

F.I. : Justement, les établissements auront du gel hydroalcoolique après les vacances ? On sait que tout peut mettre un peu de temps à arriver à Mayotte.

J.M. : Heu, ce n'est pas une demande forte parce que du savon fait très bien l'affaire aussi. Alors c'est vrai qu'il y a l'épidémie de gastro-entérite. Les infirmières nous ont fait une demande des moyens supplémentaires, ce à quoi on a accédé. Elles notent une fréquentation supplémentaire. On peut interpréter ça de deux manières différentes. Il y a la queue à l'infirmerie, donc les enfants sont plus malades. Mais quand on interroge les médecins ou les infirmières, il

explique ça par les blocages à l'hôpital, qui nous obligent à gérer des pathologies qui devraient être gérées ailleurs.

F.I. : Le rectorat a déjà passé les commandes ?

J.M. : On n'en fait pas au rectorat, on transfère l'argent aux établissements scolaires. Parce qu'on a voulu grouper les commandes et les établissements sont très sensibles à leur autonomie. Certains voudront du gel, d'autres autre chose. Sur la potabilisation, on avait imaginé l'achat de percolateurs pour faire bouillir de l'eau. D'autres ont dit avoir trouvé des filtres ou plutôt mettre des fontaines. Chacun fait son protocole et on les accompagnera. C'est important de les rassurer sur ça, comme ça l'est sur la potabilité de l'eau. Il y a beaucoup de rumeurs et de croyances. Que ce soit sur le chemin de l'eau ou en sachet, l'eau est potable. Le délai recommandé après une remise en eau est une sécurité.

F.I. : La distribution de l'eau en sachet de M'gombani, le 2 octobre, ne s'est pas très bien passée. Comment voulez-vous faire pour les prochaines ?

J.M. : C'était une expérimentation de la sécurité civile pour stocker l'eau produite. Il y avait deux contraintes à l'usage. Un, une représentation véhiculée que l'eau n'est pas potable. Deuxièmement, l'ouverture est difficile et un « one shot ». Dès le lendemain, j'ai proposé qu'on investisse dans des jerricans pour rehausser le niveau des gourdes. C'était le cas, ce mercredi matin, dans l'école de Longoni. Ce qui n'a pas marché, c'est la cuve des sanitaires qui ne s'est pas remplie pendant la nuit (N.D.L.R. l'école a dû fermer une fois la distribution terminée). Tout le monde a besoin de se régler.

F.I. : Combien d'écoles sont encore dépourvues de cuves ?

J.M. : Il y avait au départ 83 écoles qui n'étaient pas sur le chemin de l'eau. Il en reste une dizaine. Les communes font de gros efforts pour sécuriser ces cuves. La Dealm (N.D.L.R. direction de l'environnement, de l'aménagement, du logement et de la mer de Mayotte) a renforcé la dotation de cuves pour augmenter la durée d'autonomie. J'étais ce matin à Majicavo-Lamir, par exemple, ils m'ont dit que les cuves peuvent leur permettre de tenir deux jours et demi. Toutes les vacances seront consacrées à finaliser ça. Il restera une problématique, le

vandalisme.

Pour l'eau potable, les élèves sont invités à venir avec leurs gourdes pleines. On organisera un réassort soit par des bouteilles, sinon, ce sera avec les jerricans.

F.I. : Vous aurez des bouteilles dès le retour des vacances ?

J.M. : La Première ministre a arbitré le principe d'un élargissement du public, à partir de mi-novembre. Ça pourrait venir plus vite. L'idée, c'est qu'on soit prêts dès le 1er novembre pour les écoles qui ne sont pas sur le chemin de l'eau, afin qu'on puisse arrêter avec cette rupture scolaire. Tout le monde veut travailler normalement.

F.I. : Il y avait aussi des inquiétudes sur la mise en place de jauges à la rentrée.

J.M. : C'est une hypothèse qu'on a travaillé avec les chefs d'établissement, les représentants des personnels et les syndicats. On se préparait au pire, on a même évoqué un décalage des vacances. On s'est demandé quelle image, ça donnerait. Les professeurs s'en vont et laissent le territoire dans la mouise. A la rentrée, on est parti pour tout faire pour avoir un fonctionnement normal. On a un plan de secours si les conditions se dégradent. Pour les collégiens, on aurait prévu un accueil tous les matins de tous les élèves pendant une semaine, puis toutes les après-midis, la semaine d'après. Au lycée, c'était le lundi, le mercredi et le vendredi pour un groupe, et le mardi, le jeudi et le samedi pour l'autre groupe.

F.I. : Il y avait cette peur avant la rentrée que des professeurs ne viennent pas. Maintenant, il y a celle que ceux qui sont là partent. Par rapport à ça, la phrase "ils ne sont pas dignes d'appartenir au service public" a été d'ailleurs mal vécue.

J.M. : J'ai cru comprendre. Personne n'a écouté la suite de la phrase. J'ai continué en disant que "plus de 95% des enseignants sont pour rester là". On a enregistré seize départs sur 1.300 enseignants. L'eau était un élément parmi d'autres. Il y a aussi la paie et l'insécurité. On avait fait une bonne rentrée avec le plus de postes pourvus. On était arrivés à 60 postes sur le second degré et moins sur le premier degré. Les brigades de remplacement permettaient de compenser ces absences. Après, les arrêts-maladie, maternité,



dans certains endroits, il manque des enseignants. On s'est rendu compte que sur des matières comme physique-chimie ou lettres, on a pas mal de candidats d'origine étrangères d'un bon niveau avec un statut d'étudiants. On ne pouvait que leur proposer des contrats de 11 heures. Les académies de Versailles et Créteil ont commencé à leur proposer des temps-complet, on a décidé de faire pareil depuis la semaine dernière.

F.I. : Donc vous n'avez pas peur d'une hémorragie après les vacances ?

J.M. : On y pense, mais je n'ai pas plus peur que ça. Je pense que les gens sont très consciencieux. Si j'ai pu avoir des propos qui ont pu heurter, alors je m'en excuse. Je vois ceux qui sont un peu désabusés. Ils ont l'impression qu'ils sont sur un territoire où les difficultés s'accumulent. Ils ont besoin de souffler. Je pense qu'après les vacances, ils reviendront revigorés parce qu'ils savent que les gamins ont besoin d'eux.

Propos recueillis par Alexis Duclos

YAO fm
98.4

ÉDUCATION : Un pas de géant dans l'immunité des jeunes grâce à la campagne de vaccination de l'ARS

Une étude de Santé publique France avait révélé, il y a plus d'un an, une couverture vaccinale largement insuffisante à Mayotte. Suite à cela l'Agence Régionale de Santé (ARS) en partenariat avec le rectorat, l'Association Mlezi Maore et la CSSM, avaient lancé une opération de rattrapage vaccinal en milieu scolaire en début d'année. Face au succès de cette première session, une deuxième campagne est organisée depuis le 25 septembre et durera jusqu'au 15 décembre.

C'est avec un certain satisfecit que le recteur Jacques Mikulovic et le directeur de l'ARS de Mayotte, Olivier Brahic, ont annoncé, lors d'une séance de vaccinations au collège de Pamandzi, le bon déroulement de la campagne de rattrapage vaccinal pour les collégiens de l'île. « L'étude de Santé publique France avait révélé que près d'un quart des collégiens n'avait pas eu de dose de rappel concernant le vaccin contre la diphtérie-tétanos-poliomyélite-coqueluche (DTPc), indique le directeur de l'ARS. Aussi nous avons décidé de mener une grande opération de rattrapage pour le DTPc et le ROR (rougeole-oreillons-rubéole) afin d'augmenter la couverture vaccinale ».

Le moins que l'on puisse dire c'est que cette campagne porte ses fruits puisqu'Olivier Brahic annonce des chiffres plus que satisfaisants. « Pour la première session qui s'est déroulée de janvier à mars 2023, nous sommes passés pour le DTPc chez les collégiens d'un taux de vaccination de 27% à 68% », se félicite le directeur de l'ARS. De plus, une fois n'est pas coutume, Mayotte fait figure de précurseur en ce qui concerne le vaccin contre le papillomavirus (HPV). « Le Président de la République a annoncé il y a quelques semaines la vaccination



Olivier Brahic et Jacques Mikulovic ont pu constater le travail effectué par les réservistes de Santé publique France.

contre l'infection à papillomavirus (HPV) pour les collégiens. A Mayotte, dès le mois de janvier dernier nous avons pris les devants en proposant en plus la vaccination contre le papillomavirus, qui protège notamment contre le cancer de l'utérus, et 46% des collégiens, filles et garçons, ont reçu la première dose alors qu'au niveau national il n'est que de 30% », complète le directeur de l'ARS.

Concernant les cas de poliomyélite qui pourraient augmenter du fait des problèmes d'approvisionnement en eau potable, Olivier Brahic se veut rassurant et confiant. « Nous sommes extrêmement vigilants concernant les maladies hydriques... Mais à ce jour nous n'avons pas noté de recrudescence des cas de poliomyélite et autres maladies de ce type », assure-t-il. Quant au recteur Jacques

Mikulovic, il est plutôt satisfait et content du bon déroulement de cette campagne de vaccination. « C'est une campagne de prévention mais aussi d'éducation à la santé. C'est un investissement fait pour la jeunesse de ce territoire », a-t-il commenté.

Une organisation et une logistique quasi militaires

Pour assurer le bon déroulement de cette campagne de rattrapage, la Réserve Sanitaire de Santé publique France a été appelée en renfort. Ce sont ainsi plusieurs dizaines de professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmières, ...) qui sont présents dans l'île depuis une quinzaine de jours. « Nous vaccinons entre 200 et 300 jeunes chaque jour, raconte Nicole Gatineau-Saillant, référente au sein de la Réserve Sanitaire de Santé publique France.

L'objectif est de faire deux collèges par semaine. Depuis lundi dernier une équipe d'une douzaine de personnes est présente au collège de Pamandzi et une autre à Labbatoir ».

Et pour le coup tout est réglé comme du papier à musique puisqu'une chargée de mission de santé auprès du cabinet du recteur, Barbara Massez, est passée dans les établissements scolaires au préalable. « Je me suis assurée que la logistique puisse fonctionner le moment venu dans les établissements. J'ai également fait de la sensibilisation, de la distribution de documents ainsi que les attestations autorisant les enfants à se faire vacciner. Les parents sont libres de choisir de faire vacciner ou non leurs enfants, mais il faut savoir que la vaccination contre certaines maladies est obligatoire pour aller à l'école », explique-t-elle. A priori les familles jouent le jeu car en un peu moins de trois semaines c'est plus de 3.200 collégiens qui ont reçu une dose.

En ce qui concerne l'organisation au sein même des établissements scolaires tout est parfaitement bien huilé. « Les enfants arrivent avec leur professeur devant la salle de vaccination en fonction d'un planning



Les réservistes étaient aux petits soins pour rassurer certains élèves avant et après la piqûre...

défini à l'avance. Ils passent ensuite devant un personnel administratif qui contrôle l'attestation remplie par les parents, puis rencontrent un médecin qui vérifie le carnet de vaccination et prescrit en fonction les vaccins. Le pharmacien prépare les différents vaccins prescrits et ensuite les enfants se font vacciner par des

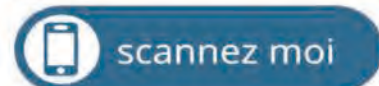
infirmiers(ères) avant de se faire enregistrer », étaye Nicole Gatineau-Saillant.

Durant les vacances scolaires qui commencent demain, la campagne de vaccination ne va pas s'arrêter en si bon chemin puisque l'ARS compte vacciner les enfants qui ne sont pas scolarisés en allant dans certains quartiers mais aussi et surtout en s'appuyant sur les partenariats établis avec des associations qui ont identifié certains mineurs. L'immunité collective des Mahorais passe par la vaccination de la jeunesse assurant ainsi une bonne santé sur notre territoire.



Le pharmacien vérifie les vaccins prescrits par le médecin avant toute injection.

B.J.



LE RATRAPAGE VACCINAL EN MILIEU SCOLAIRE, "UNE VRAIE OPÉRATION MAJEURE"



Cette semaine, les équipes du rattrapage vaccinal étaient présentes au collège de Pamandzi.

Après une première phase de rattrapage vaccinal en milieu scolaire menée en début d'année, l'Agence régionale de santé et le rectorat de Mayotte se mobilisent à nouveau pour continuer à améliorer les chiffres portant sur la couverture vaccinale chez les enfants. Ainsi, depuis le 25 septembre, une deuxième phase de campagne est menée dans les collèges du territoire.

Début 2023, l'Agence régionale de santé (ARS) et le rectorat de Mayotte lançaient, en collaboration avec la réserve sanitaire de Santé publique France, l'association Mlezi Maoré et la Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM), une opération de rattrapage vaccinal en milieu scolaire. Une couverture vaccinale très déficitaire sur Mayotte était à l'origine de cette campagne, ainsi qu'un taux de vaccination contre



Les élèves peuvent se faire vacciner contre la diphtérie-tétanos-poliomyélite-coqueluche (DTPc) et contre la rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et contre l'infection à papillomavirus (HPV).



3 Le docteur Maxime Jean, infectiologue et conseiller médical à l'Agence régionale de santé (ARS), Olivier Brahic, directeur général de l'ARS, et Jacques Mikulovic, recteur de Mayotte, se sont rendus sur l'opération de vaccination menée au collège de Pamandzi, ce jeudi.

le papillomavirus presque nul. *"Cette première phase a permis d'augmenter très considérablement la couverture vaccinale"*, note Olivier Brahic, directeur général de l'ARS. Ce qui a également incité à monter cette campagne de rattrapage vaccinal, est *"la présence à Mayotte de cas de tétanos et de diphtérie"*, admet-il. A l'issue de la première phase, le taux de couverture vaccinal sur le vaccin contre la diphtérie-tétanos-poliomyélite-coqueluche est passé de 27 % à 68 %, sur l'ensemble des collégiens inscrits.

3.200 VACCINS INJECTÉS

Depuis le 25 septembre dernier, la seconde phase de cette campagne est en cours. Cette semaine, les équipes étaient mobilisées aux collèges de Pamandzi et Labattoir. Ainsi, il est proposé à l'ensemble des élèves de l'île un rattrapage des doses manquantes en vaccins contre la diphtérie-tétanos-poliomyélite-coqueluche (DTPc) et contre la rougeole-oreillons-

rubéole (ROR). *"C'est une vraie opération majeure en termes de santé publique"*, note le directeur général. Pour les élèves de plus de 11 ans, le vaccin contre l'infection à papillomavirus (HPV) est proposé. Le taux de vaccination de ce vaccin, qui protège contre le cancer du col de l'utérus est, à date, situé à 46 %, pour la première dose. *"C'est vraiment une campagne de prévention et d'éducation à la santé"*, remarque Jacques Mikulovic, recteur de Mayotte. Depuis le lancement de cette seconde phase, ce sont 3.200 vaccins qui ont été administrés aux élèves. Pour le recteur, cette opération est *"un investissement qui est fait sur cette jeunesse pour qu'elle soit en bonne santé demain"*.

UNE SANTÉ ET IMMUNITÉ COLLECTIVES

Au travers de ce rattrapage vaccinal, ce sont les jeunes âgés de 11 à 14 ans qui sont visés. En

complément aux enfants en milieu scolaire, les mineurs non-scolarisés pourront également être vaccinés, durant les vacances scolaires. Selon le docteur Maxime Jean, médecin infectiologue et conseiller médical à l'ARS, ces enfants *"seront identifiés par des associations"* afin d'être guidés vers des stands de vaccination, avec l'objectif d'amener les vaccins au plus près des familles. Outre la santé individuelle, ces campagnes développent la santé collective. Pour cela, *"il faut qu'on ait une immunité collective pour une couverture maximale"*.

L'opération de rattrapage vaccinal en milieu scolaire devrait prendre fin au mois de décembre. En 2024, ce sera au tour des écoles primaires de participer au rattrapage, et ainsi, améliorer la couverture vaccinale du territoire.

Agès Jouanique

ENVIRONNEMENT

AU LYCÉE DE PETTE-TERRE, LES JEUNES
SENSIBILISÉS À LA QUALITÉ DE L'AIR

Hawa Mayotte était le premier partenaire de cette matinée de sensibilisation à la qualité de l'air au lycée de Pamandzi.

Une matinée de sensibilisation au problème de la pollution de l'air a été organisée, ce jeudi, au lycée de Pamandzi. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la semaine nationale de la qualité de l'air, avec une journée spécifique qui se tient le 14 octobre de chaque année.

Même si la problématique de l'eau est omniprésente, ces derniers temps, les lycéens de Pamandzi n'ont pas voulu un autre élément tout aussi important, l'air. *"L'objectif est de sensibiliser la population sur la pollution de l'air et ses conséquences sur l'environnement et la santé. Dans ce cadre, j'ai travaillé avec mes élèves des classes de 1ère spécialisée dans le cadre d'un projet plus grand et aussi avec d'autres établissements, le collège de Pamandzi"*, indique Amina Moreau-Maandhui, enseignante de physique-chimie dans cet établissement de Petite-Terre. L'idée est de vraiment fédérer tous les établissements autour d'un thème commun, celui du développement durable. Le programme de cette matinée était à la fois très riche et varié, avec les élèves à l'animation. Certains ont parlé de l'atmosphère pour montrer que c'est une couche essentielle pour la vie sur terre. Pour montrer introduire le principe du pourquoi surveiller la qualité de l'air, d'autres élèves ont montré les catastrophes liées à cette pollution. En parallèle, un groupe a montré de manière plus scientifique cette fois-ci le sujet en se basant sur des expériences réalisées par des élèves du primaire, des collégiens et des lycéens de 1ère.

À leur niveau, les premiers ont surtout parlé des conséquences de la pollution sur l'environnement, la faune et la flore. Leurs aînés sont allés un peu plus loin dans tout ce qui relève de la mesure de la qualité de l'air. Face au public, ces derniers ont présenté également des expériences ludiques, par exemple, une bouteille qui devient bleue lorsqu'il y a une transformation chimique avec un dioxygène, en l'occurrence celui de l'air. À travers ces expériences, il s'agissait pour ces lycéens de démontrer qu'il y a des transformations chimiques qui se produisent dans l'air à partir des polluants qui sont directement émis par les activités humaines. *"Il y a d'autres phénomènes de même type qui peuvent produire des polluants encore plus nocifs pour la santé humaine mais qui ne sont pas forcément visibles à l'œil nu. Dans la mesure où ils ne sont pas visibles et qu'on ne distingue pas leurs conséquences, il devient très difficile de se rendre compte de l'importance de ce sujet."*

D'autant que pour l'instant la qualité de l'air sur l'île est plutôt bonne. Cet événement s'est déroulé en partenariat avec plusieurs institutions et entreprises, dont Hawa Mayotte, qui ne dispose malheureusement pas de tous les outils nécessaires pour attester de la qualité de l'air dans l'île en temps réel. Le deuxième objectif recherché par le lycée de Petite-Terre à travers l'organisation de cette manifestation était de sensibiliser suffisamment les jeunes sur plusieurs thématiques afin qu'ils deviennent eux-mêmes des ambassadeurs de l'environnement.

LES CONSCIENCES ÉVOLUENT
PETIT À PETIT

Globalement l'air respiré à Mayotte est très bon, nettement meilleur qu'en métropole sur beaucoup de polluants. Par contre, il existe des zones d'ombre sur l'île notamment au niveau de la zone industrielle de Kawéni. *"C'est là, comme en métropole, où on va avoir une problématique liée aux particules fines. Ce sont des poussières, minuscules morceaux extrêmement fins qui restent en suspension dans l'air et qu'on peut respirer"*, indique Nils Paragot ingénieur d'étude à Hawa Mayotte. Les jeunes comprennent bien que l'absence d'un certain type de grosses entreprises, d'usines et autres structures sur le territoire fait que Mayotte est moins polluée que d'autres endroits de la planète. Mais il ne faut pas se réjouir pour autant car le phénomène des bouchons qui se forme quotidiennement sur certains axes routiers de l'île constituent des facteurs de développement de la pollution, c'est ce qu'on observe dans la zone industrielle de Kawéni. *"Je pense que les consciences commencent petit à petit à évoluer localement car, mine de rien, il existe des phénomènes d'asthme assez présent dans le département, non quantifiables encore faute de remonte suffisante de données par la société publique. Toutefois, je dirai que ce sont des éléments de plus en plus présents à l'instar de l'hexagone et d'autres endroits dans le monde, du coup, je pense que les consciences ont commencé à bouger, à évoluer, et les gens se demandent si l'air qu'il respire est bon ou pas"*, note Nils Paragot.

STAK

CRISE DE L'EAU : ADAPTER SANS CESSE LE DISPOSITIF POUR FAIRE FACE AUX RÉALITÉS

La Sécurité civile fournit de l'eau potable pour les enfants dans les écoles les plus en difficulté

Éducation

Pour faire face aux difficultés d'approvisionnement en eau de certains établissements scolaires et aux difficultés que rencontrent certaines familles pour donner de l'eau potable à leurs enfants dans les gourdes pour venir à l'école, la préfecture s'adapte et propose de nouvelles solutions

Ainsi la sécurité civile qui potabilise de l'eau pour accompagner la population à traverser les difficultés que nous rencontrons conditionne désormais l'eau dans des jerricans qui sont distribués dans les écoles concernées par ces difficultés d'approvisionnement des enfants en eau potable. Les ensei-



gnants aident leurs enfants à remplir leurs

gourdes à partir des jerricans. En fin de journée ces derniers sont restitués aux équipes de la sécurité civile qui peuvent les remplir de nouveau ; un moyen bien plus écologique de fournir l'eau dont les enfants ont besoin puisqu'il n'y a pas de déchet. Le moment du remplissage des gourdes est aussi selon les enseignants un temps fort pour faire passer des messages de protection de la ressource en eau, c'est donc gagnant-gagnant.

Par ailleurs, pour l'ensemble des communes de Mayotte, les délais de remise en eau vont être plus courts donc mathématiquement les délais de coupure vont être plus longs. Certaines écoles vont donc avoir besoin de nouvelles cuves pour garantir une disponibilité en eau sanitaire suffisante pour traverser les coupures. Le préfet de l'eau Gilles Cantal a tenu à rassurer hier les établissements scolaires concernés en expliquant que des cuves complémentaires pour les

écoles qui ne sont pas raccordées au chemin de l'eau allaient être mises à la disposition des communes pour que celles-ci puissent être installées pour la rentrée des classes début novembre.

Bien évidemment les raccordements sont à la charge des communes, certaines n'ont pas encore terminé le raccordement des cuves qui leur ont été remises en début d'année scolaire, c'est le cas notamment de Koungou, pas d'eau implique fermeture de l'école. Les parents sont donc très inquiets sur les apprentissages des enfants et doutent que les programmes puissent être développés intégralement.

Comme toujours en période de crise, il est indispensable de s'adapter aux difficultés rencontrées et c'est aussi un des enseignements que les professeurs des écoles apprennent aux jeunes élèves.

Anne-Constance Onghéna

PRÉFET DE MAYOTTE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Affaires Culturelles

Journées nationales de l'architecture
13—14—15 octobre 2023
Architecture et transition écologique

Levez les yeux !

3 JOURS POUR DÉCOUVRIR L'ARCHITECTURE ET LE MÉTIER D'ARCHITECTE

#JNArchi
www.journéesarchitecture.fr

Retrouvez tout le programme des JNA sur :
<https://openagenda.com/fr/jnarchi-2023-mayotte>

100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100% 100%

SCOLAIRE

L'OBLIGATION DU RECTORAT EST D'ASSURER UNE SCOLARITÉ « NORMALE » AUX ÉLÈVES DE MAYOTTE

LES ÉCOLES NE SONT PAS ÉPARGNÉES PAR LA CRISE HYDRIQUE. SI LA RESPONSABILITÉ DE L'EAU N'EST PLUS CELLE DU RECTORAT DEPUIS QUE LE PRÉFET A PRIS EN CHARGE L'AUTORITÉ SUR L'ENSEMBLE DES SERVICES PUBLICS POUR LA GESTION DE LA CRISE DE L'EAU, L'OBJECTIF DU RECTORAT RESTE D'ASSURER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE.

Si une partie des établissements scolaires est raccordée au chemin de l'eau, il n'empêche que l'ensemble des écoles subit de plein fouet la crise actuelle. Depuis la rentrée, plusieurs établissements se sont retrouvés en manque d'eau potable, comme lorsque l'Agence régionale de santé (ARS) a communiqué sur plusieurs non-conformités de l'eau. Cela avait conduit un certain nombre de collèves et

« NOUS AVONS REÇU UNE SUBVENTION POUR INVESTIR, EN PARTIE, DANS DU PRÉVENTIF »

de lycées dans le secteur de Mamoudzou à fermer pendant plusieurs jours et les élèves à devoir venir avec une gourde préalablement remplie chez eux. Le rectorat a l'obligation de fournir un accès à l'eau et à de l'eau potable aux élèves ainsi qu'au personnel. Mais face à

« IL FAUT QU'ON AIT UNE RUPTURE SCOLAIRE LA MOINS IMPORTANTE POSSIBLE »

la crise hydrique, la responsabilité de l'eau n'est plus la sienne depuis que le préfet de Mayotte a pris en charge l'autorité sur l'ensemble des services publics dans ce domaine. « Notre objectif est d'assurer l'accueil des élèves. [...] Il faut qu'on ait une rupture scolaire la moins importante possible, mais en même temps, il ne faut pas qu'on fasse n'importe quoi, c'est-à-dire qu'il ne faut pas qu'on crée de foyer épidémique. Pour cela, il faut qu'on ait un minimum d'eau sanitaire pour pouvoir fonctionner et c'est l'enjeu de la crise », détaille le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic.

Les solutions pour remédier au manque d'eau potable dans les établissements scolaires, décidées dans l'urgence, ne font pas toujours l'unanimité. Ainsi, la distribution d'eau potable en sachet



Jacques Mikulovic, recteur de l'académie de Mayotte.

« NOTRE OBJECTIF CONSISTE À TOUT FAIRE POUR ACCUEILLIR LES ÉLÈVES DANS DES CONDITIONS LES PLUS NORMALES »

au collège de M'gombani le 2 octobre n'avait pas convaincu une partie des enseignants et des élèves, relevant le goût de javel de l'eau et l'impact environnemental de son contenant, d'après les informations de nos confrères de Mayotte la 1ère. Un fonctionnement normal à la rentrée Pour assurer la continuité pédagogique et éviter un fonctionnement dit « dégradé », c'est-à-dire une fermeture prématurée des établissements scolaires, le rectorat et la préfecture sont en train de travailler sur la logistique nécessaire pour, qu'à partir de la rentrée, il soit possible de distribuer de l'eau potable

en cas de non-conformité sur le chemin de l'eau. « Nous travaillons pour être en capacité de distribuer de l'eau en bouteille ou en jerrican pour remplir les gourdes que nous avons distribuées aux élèves », précise Jacques Mikulovic. Un autre objectif consiste à densifier le volume de cuves dans les établissements. Pour l'instant, un fonctionnement normal de l'activité scolaire est prévu pour la rentrée, malgré la situation qui ne s'arrange pas sur l'île. « Notre objectif est celui de la préfecture, qui consiste à tout faire pour accueillir les élèves dans des conditions les plus normales possible », insiste le recteur. Néanmoins, l'éventualité de fonctionner de manière dégradée n'est pas exclue et sera considérée selon l'évolution de la situation. Le personnel des établissements doit aussi avoir accès à de l'eau potable. Le rectorat assure en prendre compte. « Nous avons reçu une subvention pour investir, en partie, dans du préventif, c'est-à-dire du gel hydroalcoolique mais aussi l'achat de bouteilles d'eau ou de fontaines atmosphériques pour la salle des professeurs, afin que les conditions soient réunies pour permettre l'accueil des personnels et des élèves », assure Jacques Mikulovic. En effet, le ministère de l'Éducation nationale a versé en septembre une subvention d'un million d'euros au rectorat de Mayotte afin de faire face à la crise de l'eau.

VIE PARLEMENTAIRE : LE SÉNATEUR SAID OMAR OILI EN ROUTE POUR LE PALAIS DU LUXEMBOURG

S20 prend la parole avant de prendre ses nouvelles fonctions de sénateur en Métropole

Politique

Le sénateur Said Omar Oili était invité au collège Boueni Mtiti de Labattoir en Petit-Terre, en tant que membre du Conseil d'administration de l'établissement, pour un au revoir. Sa nouvelle prise de fonction depuis son élection aux dernières sénatoriales l'envoie au Palais du Luxembourg à Paris où siègent les sénateurs

Son élection aux dernières sénatoriales, au mois de septembre dernier, oblige Said Omar Oili à quitter ses fonctions de maire de Dzaoudzi et de président de l'intercommunalité de Petite-Terre. Il était invité au collège de Boueni Mtiti en Petite-Terre en présence du principal Victor Bakam, qui souhaitait

profiter de l'occasion pour le mettre à l'honneur, et du recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovitch, pour prendre la parole avant de prendre ses nouvelles fonctions à Paris. Son discours a principalement porté sur l'importance du travail à fournir pour parvenir à s'en sortir, malgré la pauvreté, qu'il a lui-même connu durant sa jeunesse, ou encore la violence omniprésente sur tout le territoire. Il a rappelé l'importance l'école de la République qui lui a permis de parvenir à se faire élire et à devenir sénateur de Mayotte. Un message à destination de toute la jeunesse de Mayotte qui vit très souvent dans des conditions extrêmement difficiles. Le travail est un mot qui est



revenu très souvent lors de sa prise de parole et également la responsabilité de chacun, y compris celle des parents. Il a fait part de son désir d'intervenir dans les classes pour partager son expérience et servir d'exemple. Comme toujours, les chantiers à déployer pour permettre à l'île de se développer, à sortir de

toutes les crises qu'elle connaît sont immenses. Said Omar Oili souhaite se servir de son mandat pour aider Mayotte et montrer une belle image de tout le territoire. La population ne peut que l'encourager à y parvenir en ces temps compliqués pour chacun.

Anthony Maltret

PROGRAMMATION : LE PLAN SPORTIF RÉGIONAL ADOPTÉ

Le sport devrait pouvoir se développer à Mayotte grâce à la mise en place de ce plan

Sport

La pratique du sport à Mayotte est amenée à se développer dans les années à venir. Le Plan Sportif Territorial a été adopté ce vendredi 13 octobre 2023 pour permettre à l'ensemble de la population d'avoir accès à des équipements adaptés à la pratique sportive et d'être encadrés par des personnes qualifiées dans chaque sports qui est et sera mis en place

Vendredi 13 octobre se tenait la plénière de la Conférence Régionale du Sport de Mayotte présidée par Madi Vida depuis sa mise en place en mars 2022. Le Plan Sportif Territoriale (PST) a été voté, un document obligatoire comme le veut la nouvelle gouvernance du

sport. Une bonne nouvelle pour l'ensemble de la population pour la pratique de sport que ce soit au niveau professionnel ou bien social. Les projets à venir devront respecter le PST pour être pris en compte et être financés. Les équipements sportifs seront une priorité et seront développés pour que les sportifs puissent pratiquer leur activité sportive dans de meilleures conditions. La promotion et le développement des métiers du sport sont également prioritaires. Les moyens humains sont au cœur des préoccupations pour encadrer ces futurs projets et les sportifs par des professionnels. La formation est aussi en projet pour les études universitaires avec le Conseil départemental



avec un Centre de perfectionnement, qui serait l'équivalent d'un Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS). Il a été évoqué que le CUFR de Dombeni soit associé à ce projet. Ce PST permettra, il faut l'espérer, de mettre en place une dynamique collective pour le bien de toute la population et de créer des activités spor-

tives adaptées aux besoins des Mahorais. Ce plan devrait aussi permettre de diversifier l'offre sportive sur l'île et de développer les structures actuelles. Un pas en avant pour le monde sportif mahorais qui en a bien besoin. Dans les prochains jours, le Schéma Départemental du Sport devrait être également adopté à son tour.

Anthony Maltret

CULTURE : FACILITER L'ACCÈS À LA CONNAISSANCE ET DÉVELOPPER DE NOUVELLES HABITUDES

Le Pass Culture s'étend au delà de la Jeunesse Mahoraise pour élargir les bénéficiaires de l'aide

Jeunesse



Le président de la SAS "Pass Culture," Sébastien Cavalier, et son équipe, se sont rendus à Mayotte ce vendredi 13 octobre 2023. Accompagnés de

la Direction aux Affaires culturelles de la Préfecture de Mayotte, ils ont rencontré des représentants du Conseil départemental, de l'Office cul-

turel départemental, du MuMA, et des Archives départementales pour discuter de l'extension du Pass Culture aux jeunes de l'île

Mayotte met en place le Mila-Pass, un dispositif conçu à partir du Pass Culture de l'État, avec quelques ajustements locaux. Il offre des moyens supplémentaires aux jeunes Mahorais de 15 à 25 ans, aux bénéficiaires du RSA, et aux demandeurs d'emploi de moins de 30 ans pour accéder aux offres culturelles locales.

Actuellement, 16 partenaires locaux ont été conventionnés, parmi lesquels 11 associations, 4 sociétés privées, et l'Office culturel départemental. Le Mila-Pass prévoit une allocation de 100€ par an et par bénéficiaire, utilisable de manière dématérialisée auprès de ces 16 acteurs référencés par le Conseil départemental. Le dispositif est actuellement en phase de test en vue d'une mise en place début 2024.

Le Pass Culture est un dispositif national visant à favoriser l'accès des jeunes à la culture, en révélant la richesse culturelle des territoires. Né d'un partenariat entre l'État, les partenaires culturels, l'environnement scolaire et les collectivités territoriales, il est destiné aux jeunes de 15 à 17 ans et aux élèves de la quatrième à la terminale. Avec une forte proportion de jeunes de moins de 26 ans, une démographie dynamique et une grande précarité, Mayotte a besoin d'une offre globale pour la prise en charge de sa jeunesse. Cet enjeu transversal nécessite une coordination des acteurs publics et privés.

Le Pass Culture s'inscrit dans cette stratégie en rapprochant la culture des jeunes et en leur donnant accès à l'information sur les offres artistiques et culturelles. Il vise à susciter la curiosité tout en limitant les inégalités d'accès à la culture pour des raisons économiques. Le Département de

Le Pass Culture et le Mila-Pass visent à encourager la jeunesse mahoraise à s'engager davantage dans la culture et à profiter de la richesse artistique de l'île.

Anne-Constance Onghéna
Source : Conseil départemental



LOISIR : Structurer la pratique sportive à travers le Projet sportif territorial



Madeleine Delaperrière (Drajes) aux côtés de Madi Vita (Cros), Jacques Mikulovic (recteur) et Maxime Ahrweiller (SGAR).

Vendredi dernier la Conférence Régionale des Sports (CRdS) s'est réunie en séance plénière au sein du rectorat de Mayotte pour la présentation puis pour l'adoption du diagnostic territorial et du projet sportif territorial (PST). Ce dernier a été approuvé et validé à une grande majorité permettant ainsi aux acteurs de l'écosystème sportif de collaborer et de construire la politique sportive des prochaines années.

C'est une petite révolution en matière de politique sportive et Mayotte peut s'enorgueillir d'être le premier département d'Outre-

mer à se lancer dans un projet sportif territorial. Ce dernier a été adopté à l'unanimité, vendredi matin, par l'ensemble des membres la Conférence Régionale des Sports présents. Pour le président du Cros (Comité Régional Olympique et Sportif) de Mayotte, Madi Vita, ce projet est « emblématique car il va permettre d'avoir une stratégie et un modèle de gouvernance du sport répondant aux attentes et aux spécificités du territoire ».

Pour Madeleine Delaperrière, directrice de la Drajes (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) de

Mayotte, « C'est un projet vivant et le début d'une aventure qui va coïncider avec 2024, année de la grande cause nationale pour l'activité physique et sportive ». La Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales (SGAR), Maxime Ahrweiller, considère que « Ce projet va permettre de structurer davantage la pratique sportive en offrant des infrastructures adéquat ».

Le recteur, Jacques Mikulovic s'est également réjoui de la mise en place de ce projet. « En tant qu'ancien professeur d'EPS, je pense que le sport doit être le relai d'une politique éducative pour la jeunesse

et tous les acteurs doivent partager la même vision et la même ambition. Chacun doit mettre sa responsabilité individuelle au service d'un projet collectif ».

Que va permettre ce projet sportif territorial ?

« L'objectif est de favoriser l'accès aux métiers du sport en identifiant et promouvant les formations prioritaires pour répondre aux besoins d'encadrement sportif. Cette action vise à renforcer le développement sportif local, favoriser l'emploi dans le secteur et contribuer à la formation des futurs encadrants sportifs », indiquent les membres de la Conférence Régionale des Sports.

Pour mener à bien ce projet, un cabinet d'études, Alcélia Conseil, a été mandaté pour proposer des axes d'intervention. « Nous avons organisé des ateliers de réflexion afin de balayer tout le champ du sport à Mayotte. Suite à cela nous avons proposé 58 actions, explique Stéphane Chassignol, directeur associé d'Alcélia Conseil. Nous pensons qu'il faut remettre l'humain au centre du projet sportif et non pas se focaliser uniquement sur les équipements. Nous devons ainsi nous appuyer sur ce qui existe déjà afin de pouvoir travailler sur les futurs projets ».

Le cabinet a recensé et diagnostiqué les points faibles et les axes à améliorer. Il ressort, entre autres,



Stéphane Chassignol (Alcélia Conseil) a présenté un diagnostic et les recommandations aux membres de la Conférence Régionale des Sports.

que la pratique de sport féminin et le haut niveau sont insuffisants sur notre territoire, qu'il y a très peu d'équipements sportifs entretenus et aux normes. Ou encore que le nombre de formations est trop faible pour développer le sport.

Le projet sportif territorial a ainsi pour ambition la création d'un Service universitaire des activités physiques et sportives (Suaps), la valorisation du sport traditionnel, de faire la promotion des métiers du sport et de créer un poste technique pour notamment aider au financement des projets. Le PST préconise également de favoriser l'insertion des jeunes par l'apprentissage et d'impliquer les personnes bénévoles. Le cabinet de conseil propose donc de développer

et de structurer les offices des sports (municipaux, intercommunaux, ...), de favoriser les dispositifs permettant les passerelles entre les structures et les clubs, et d'accompagner ces mêmes structures dans les demandes de subventions. Par ailleurs, Alcélia Conseil soutient le fait de développer les sports de nature, dont Mayotte à un fort potentiel, comme l'escalade, les sports aquatiques et nautiques, la randonnée, etc.

Enfin, cette réunion de la Conférence Régionale des Sports fut également l'occasion d'élire le président et le vice-président de la CdFS, à savoir respectivement El Anrif Hassani et Hairoudine Anzizi.

B.J.

VACANCES SCOLAIRES : LA SEMAINE ÉCOLE OUVERTE A COMMENCÉ CE LUNDI AU LYCÉE DES LUMIÈRES

Malgré les vacances, des élèves ont choisi de retourner à l'école pour parfaire leurs connaissances

Éducation

Les vacances scolaires viennent de débiter, mais certains élèves de Mayotte ont choisi de continuer d'étudier à l'occasion de l'Ecole Ouverte. Il s'agit d'un dispositif à destination des jeunes en difficulté ou tout simplement à ceux qui souhaitent renforcer leur niveau scolaire, tout en passant une semaine dans une ambiance studieuse et dans la bonne humeur

Les périodes de vacances scolaires ne sont pas forcément synonymes de plage pour tout le monde. A l'occasion du dispositif Ecole Ouverte, qui se tient au lycée des Lumières à Mamoudzou, des élèves ont choisi de reprendre la direction des classes pour étudier. Cette opération a



pour objectif de renforcer l'apprentissage et de proposer des activités cultu-

relles, sportives ou ludiques, comme le tennis de table ou les échecs, aux élèves dans un cadre qui se veut plus décontracté que d'habitude tout en restant studieux.

Ce lundi, 256 élèves, issus de tous les villages de Mayotte, étaient présents pour cette première journée qui a débuté à 7 heures et s'est terminée à 15 heures, et ce jusqu'à vendredi avant de profiter de leur dernière semaine de vacances qu'ils auront tous amplement méritée. Les élèves sont tous volontaires, et ont été ciblés depuis début de la rentrée scolaire et encouragés à s'inscrire. La priorité a été donnée à tous ceux et celles qui sont en difficulté et qui ont besoin de rattrapage, mais aussi aux jeunes qui n'ont pas eu de professeur dans certaine matière pour diverses raisons depuis le début de l'année. Les examens du Bac blanc qui se profilent à l'horizon de la fin de l'année font partie des raisons de leur présence.

Cette semaine se déroule dans des conditions de travail plus souple qui per-

mettent de créer un contexte de proximité et d'échanges conviviaux entre les élèves et l'équipe pédagogique. Une vingtaine de professeurs volontaires font partie de ce dispositif pour encadrer et accompagner les élèves durant toute cette semaine. Le proviseur de l'établissement est également présent pour superviser ces cinq journées d'Ecole Ouverte, accompagné de trois CPE et de la moitié de l'équipe des surveillants. Les règles de sécurité sont toujours en vigueur pour éviter toute intrusion.

Beaucoup de jeunes apprécient cette semaine Ecole Ouverte. Ce dispositif permet de garder le contact avec la scolarité. Les élèves rencontrés ont fait part de leur plaisir de revenir sur les bancs de l'école, d'avoir l'opportunité de pouvoir étudier dans un cadre plus calme qu'à la maison avec le matériel adapté pour réviser comme les ordinateurs et internet. La jeunesse aime aller à l'école quand de bonnes conditions d'études sont présentes.

Anthony Maltret

ANTSANITIA
RESORT

revivons l'essentiel

elwa
en une heure,
vous êtes à Majunga

ÉCOLOGE****, RESTAURANT, BAR, PISCINE,
EXCURSIONS, SALLE DE SÉMINAIRE

A 25 min de l'aéroport de Majunga
Informations et réservations : antsanitia.com | +261 32 03 911 00

LOISIRS : Les jeunes s'adonnent aux activités ludiques et sportives pendant les vacances



Une vingtaine de jeunes participent cette semaine à des ateliers pédagogiques à Mangajou.

L'Union départementale des confédérations syndicales des familles de Mayotte (UDCSFM) propose durant les vacances scolaires des activités et des animations pour les plus jeunes. Cette semaine se sont ceux de Mangajou qui peuvent en profiter.

« Nous organisons des ateliers à destination des jeunes durant les vacances le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 13h à 15h30. Nous avons remarqué qu'il n'y avait rien de prévu pour ceux de Mangajou, du coup nous avons contacté la mairie de Sada afin de pouvoir utiliser les équipements de

la commune, notamment le plateau sportif de Mangajou », explique Mayounne Abdallah, animatrice au sein de l'UDCSFM.

Au programme de ces ateliers : du sport, des activités ludiques comme de la peinture mais également de l'aide aux devoirs. « Ce matin nous avons fait Halé Halélé en racontant des histoires aux enfants sur le thème de l'écologie pendant près d'1h30, puis nous sommes allés faire un peu de sport, du basket. Cet après midi nous allons les occuper sous forme de jeux mais aussi les aider à faire leurs devoirs pour ceux qui en ont et/ ou les

aider dans leurs révisions ».

Ce sont ainsi une vingtaine de jeunes de Mangajou qui vont pouvoir bénéficier de ces ateliers pédagogiques jusqu'à la fin de la semaine.

B.J.



Suivez le JDM sur internet

ÉDUCATION : L'engagement et la mobilité au cœur des préoccupations de la jeunesse mahoraise

La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports de Mayotte organisait hier la 3ème édition du forum JEunesse Mobile et Engagée (Forum JEME) au sein du CUFR de Dembèni. Plusieurs centaines de jeunes âgés de 15 à 30 ans sont venus des quatre coins de l'île pour assister à différents ateliers mais aussi échanger avec différents organismes et/ou associations.

Initié en 2021, ce forum a pour but d'informer les jeunes sur les dispositifs de mobilité et d'engagement comme le service civique, le service national universel, le bénévolat, les junior associations, les conseils de jeunes, mais aussi Erasmus+. « L'objectif est que ces jeunes puissent enrichir leur parcours en bénéficiant de nouvelles expériences. Nous constatons que beaucoup d'entre eux ignorent les dispositifs de mobilité dont ils peuvent bénéficier pour voyager en Europe ou dans le reste du monde », indique Madeleine Delaperrière, déléguée Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (DRAJES). Au cours de cette journée plusieurs ateliers étaient proposés aux jeunes afin qu'ils puissent connaître les



De nombreux jeunes des quatre coins de l'île sont venus assister à ce forum sur la mobilité.

dispositifs instaurés pour eux, à l'instar d'un atelier sur la mobilité composé de témoignages et de vidéos, d'un autre sur la mission du service civique et ses débouchés ou encore un sur la création d'une junior association afin d'encourager notamment le bénévolat.

« L'avenir de Mayotte passera par sa jeunesse »

Le recteur Jacques Mikulovic, invité par la Drajès afin d'inaugurer cette troisième édition, a fait un long discours d'introduction sur la jeunesse de Mayotte. « La jeunesse est un atout pour ce territoire. L'avenir de Mayotte passera par vous. C'est à vous de proposer un modèle de vie pour changer les choses et faire diminuer notamment l'insécurité qui règne ici », a-t-il insisté. Le recteur a ensuite disserté sur le vivre ensemble et la notion de civilisation. « Il faut trouver une façon de vivre ensemble, cela doit passer par l'éducation et les règles. Il n'est pas normal qu'à Mayotte il soit dangereux de circuler le soir entre 18h et 20h et de se faire agresser. C'est un frein au développement économique et à l'emploi ». Le recteur a ensuite salué l'engagement de ces jeunes et a fortement insisté sur la nécessité de créer un dialogue avec la jeunesse afin d'identifier ses attentes et de pouvoir ainsi changer les choses. « C'est par l'engagement que vous pourrez devenir des acteurs



Tayina Daou, 19 ans, est élève en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) au lycée Bamana.

majeurs pour transformer la société. Il faut prendre du recul et faire confiance à l'intelligence de chacun, à l'intelligence collective. Cela doit faire sens car vous serez responsables de la société que vous allez créer et de la construction du monde de demain ».

Tayina Daou : symbole de l'engagement de la jeunesse mahoraise

Ce moment introductif avec les élèves fut aussi l'occasion de rendre hommage à des jeunes qui font du bénévolat comme Tayina Daou, jeune étudiante de 19 ans, originaire de Koungou, actuellement en classe préparatoire au lycée Bamana de Mamoudzou, investie plus que jamais dans la vie associative. Son engagement lui a permis de devenir ambassadrice de Mayotte au sein de l'Union européenne ; vice-présidente de la première junior association *L'espoir c'est nous* ; de profiter de la mobilité internationale pour aller voir un orphelinat en Tanzanie avec l'association *Mayotte Entraide Étudiants* ou encore de visiter les institutions européennes ; d'être membre du conseil d'administration du lycée Bamana ; et enfin d'avoir eu le coup de cœur du jury lors de la grande finale des communes du Nord du concours « Mon quartier entreprend » et d'être ainsi soutenue par la couveuse d'entreprise Oudjerebou pour monter une structure d'aide aux devoirs dans sa ville de Koungou. A seulement 19 ans cette jeune fille a déjà une riche expérience grâce à son engagement.



Le recteur a été interpellé sur la responsabilité de l'État concernant les problèmes des transports scolaires.

Le recteur fut également interpellé par un jeune de 20 ans, chargé de mission vie étudiante au sein du CUFR et porte-parole des étudiants du campus, suite à ses propos sur la responsabilité de certains parents dans la bonne éducation de leurs enfants. « Je suis d'accord avec vous quand vous dites que la jeunesse c'est l'espoir, l'avenir de demain, mais il ne faut pas uniquement rejeter la responsabilité sur les parents quand les choses tournent mal... Il est aussi de la responsabilité de l'État et du recteur que les jeunes ne soient pas obligés de se

lever à 3h du matin pour pouvoir aller à l'école et rentrer chez eux le soir vers 20h », a-t-il soutenu devant le recteur. Ce à quoi Jacques Mikulovic a répondu, en filigrane, que l'État ne peut pas tout...

Le recteur a néanmoins annoncé qu'une expérimentation allait être menée à partir du mois de novembre pour fournir un repas gratuit à tous les lycéens. « Il est insupportable de voir des gamins qui ont faim et qui sont fatigués », s'est-il insurgé. Puis de rajouter que quelle que soit l'origine des élèves, « Ma mission est qu'un jeune doit être éduqué d'où qu'il vienne ».



La matinée s'est terminée par l'organisation d'ateliers sur la mobilité, le service civique et les junior associations.

Enfin, Jacques Mikulovic a aussi annoncé l'instauration du projet de transformation du collège d'ici une quinzaine de jours avec notamment la mise en place de groupes de niveau et le développement de filières d'excellence mais aussi professionnelles car « L'objectif premier est l'acquisition des savoirs fondamentaux ! »

Plus qu'un temps d'apprentissage et d'information, cette 3ème édition du forum JEunesse Mobile et Engagée fut surtout un moment d'échange, de partage d'expérience et de réflexion autour d'une jeunesse mahoraise soucieuse de son avenir et du modèle de société qu'elle voudra construire.

B.J.

ÉDUCATION : Une agora pour donner la parole aux jeunes à l'hémicycle

Ce mardi 17 octobre était une journée dédiée à la jeunesse à l'hémicycle Younoussa Bamana. Le CRIJ y avait en effet organisé une agora regroupant l'ensemble des acteurs susceptibles d'aider les jeunes et de répondre à leurs interrogations sur leurs projets d'avenir, mais également sur l'avenir de l'éducation à Mayotte en général, qui souffre à l'heure actuelle de nombreuses carences dues à la situation compliquée de l'île.

C'était en quelque sorte « une grand' messe » de la jeunesse qu'avait organisé le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) ce mardi 17 octobre au matin. L'ensemble des acteurs susceptibles d'accompagner les

jeunes vers l'insertion professionnelle ou la réussite de leurs projets étaient présents dans l'hémicycle avec, en tête de file, notre préfet Thierry Suquet. Le recteur Jacques Mikulovic aurait dû également être présent ce jour, mais a malheureusement été retenu par d'autres obligations, ce qui a grandement déçu les jeunes gens présents. Ces derniers étaient issus des services civiques, mais aussi du conseil municipal des jeunes de la mairie de Mamoudzou.

Le préfet a fait ce qu'il a pu pour répondre à la place du recteur, mais certains points plus spécifiques à l'éducation n'ont malheureusement pas pu être abordés. « Je n'ai pas eu l'occasion de poser la question qui me tenait le plus à cœur à savoir

pourquoi le territoire mahorais ne dispose pas d'écoles supérieures qui nous permettraient de pouvoir rester à Mayotte pour étudier auprès de nos proches », déplore Annaëlle Moussa, la jeune mairesse de Mamoudzou. Les jeunes du conseil municipal se posent également beaucoup de question concernant la sécurité dans les établissements scolaires, qui ferment régulièrement à cause de ce problème, mettant en péril ceux qui passent le bac cette année. « Je trouve que le préfet a un peu tourné autour du pot », déclare Yamina, 16 ans. « Même si je comprends que certains problèmes n'ont pas vraiment de solutions immédiates, je reste globalement déçue par les réponses du préfet », poursuit la jeune fille.



L'agora jeunesse a réuni toutes les structures susceptibles d'aider les jeunes à l'hémicycle Younoussa Bamana.

De nombreuses structures pour la jeunesse ont dialogué avec les jeunes

Cette agora se voulait d'abord un débat entre les jeunes et les différentes structures susceptibles de les aider dans leurs projets ou de leur donner des idées. « Cette agora a été organisée pour permettre aux jeunes du territoire d'exprimer leurs interrogations, mais aussi de montrer comment le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) est capable de réunir un maximum d'acteurs pour répondre au mieux aux questions que se pose la jeunesse mahoraise », déclare Emmanuel Mourlet, président Info Jeunes France, une structure nationale qui soutient le CRIJ. C'est d'ailleurs à l'occasion de la venue de sa délégation cette semaine que le CRIJ a décidé d'organiser cette agora.

Plusieurs jeunes qui ont réussi leur parcours professionnel étaient venus témoigner des possibilités qu'offre le territoire pour se faire accompagner. « Il existe beaucoup de structures d'accompagnement à Mayotte, mais c'est à nous d'aller vers eux et de montrer qu'on est vraiment motivés », déclare Ben Faza, une jeune coach



Malgré son sourire, Annaëlle Moussa, la jeune mairesse de Mamoudzou, s'est dit « très déçue par les réponses apportées par le préfet ».

sportive travaillant en métropole qui a pu bénéficier de nombreuses aides grâce à sa pugnacité et son courage. « Il faut oser sortir de chez soi, téléphoner, se déplacer, insister. Les aides ne nous sont pas servies sur un plateau d'argent, il faut montrer qu'on est vraiment motivé pour les obtenir »,

déclare-t-elle tout en affirmant aux jeunes présents dans l'hémicycle ce mardi matin que « les rêves sont le moteur de la réussite professionnelle ».

Cette agora a permis aux différentes structures de présenter leur rôle, comme Ladom pour la mobilité, le RSMA pour les jeunes en décrochage scolaire (notamment), la mission locale ou encore la DRAJES (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports). Elles sont présentes pour aider les jeunes à réaliser leurs projets... à condition bien entendu que ceux-ci soient bien réfléchis en amont, suffisamment réalistes et que les jeunes se montrent les propres acteurs de leur réussite.

Nora Godeau



De gauche à droite : Thierry Suquet, Miss Mayotte 2023 et Emmanuel Mourlet, président d'Info Jeunes France dont la délégation est présente à Mayotte en ce moment.



Suivez le JDM sur internet

RENTRÉE : CRISE DE L'EAU, TENSIONS SOCIALES ET CAILLASSAGES AU MENU

Une rentrée à l'école aujourd'hui sur des charbons ardents, le rectorat est sous pression

Éducation

Les plus de 100 000 élèves reprennent le chemin de l'école ce matin, après quelques jours de vacances vécues pour certains comme une libération. Le rectorat va devoir faire face à plusieurs situations compliquées. Le recteur a d'ailleurs écrit à l'ensemble du personnel pour rappeler l'importance de la scolarisation des enfants dans la réussite, soulignant que l'implication de tous était indispensable, preuve que la situation est fébrile

La rentrée commence avec des coupures de 54 heures, elles n'étaient que de 48 avant la pause. Un certain nombre d'écoles ne sont toujours pas raccordées au chemin de l'eau. Le rectorat a remis une citerne supplémentaire aux écoles concernées de manière à ce qu'elles aient une réserve suffisante. D'ores et déjà, il est acquis que certains établissements ne seront ouverts que le matin, ne disposant pas de réserves d'eau suffisantes pour assurer la continuité pédagogique. La sécurité civile propose dans la plupart de ces écoles de l'eau pour alimenter les enfants



en eau potable.

Une autre question se pose, relevant du champ social : combien d'enseignants ne vont pas rentrer à Mayotte après les vacances scolaires ? C'est une énorme inconnue. Combien de droits de retrait seront-ils exercés faute d'eau ? Comment les élèves seront-ils impactés ? Par ailleurs, le mouvement de grève illimitée a été mis en suspens dans l'attente des arbitrages sur l'indexation des ministères, dont celui de l'Éducation Nationale, pendant 3 semaines. L'échéance va bientôt arriver, si les annonces ne sont pas à la hauteur des attentes, le mouvement

de grève reprendra.

Au milieu de toutes ces questions, plus de 100 000 élèves ont une scolarité pour le moins perturbée depuis la rentrée de fin août, ce n'est pas près de s'arranger. Quelle sera la valeur des examens obtenus ? Comment vont-ils parvenir à proposer leurs dossiers sur Parcours sup pour trouver leur formation supérieure avec une année aussi perturbée ? Ce sont aujourd'hui des questions que se posent les parents d'élèves qui s'inquiètent d'une nouvelle année blanche dans la scolarité de leurs enfants.

Les vacances étaient arrivées avec des agressions

de nouveau très fréquentes dans les autocars, les transporteurs comme Matis avaient d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme juste avant la pause. Comment va donc se dérouler cette rentrée ? Car il est évident que certains des caillassages sont le fait d'élèves. Avec un parcours pédagogique en dents de scie, la motivation pour les études est faible, d'où peut-être cette poussée de violence dans les autocars. La crise de l'eau impacte donc au plus haut point la scolarité des élèves, quel que soit leur âge.

Anne-Constance Onghéna

Vers le retour à une situation normalisée ?

La période qui a précédé les vacances scolaires d'octobre a été particulièrement complexe pour les collèges K1 de Kawéni et pour la cité scolaire de Bandréle. Entre droit de retrait, mouvement de grève et agression du fournisseur, les vacances ont permis de faire redescendre la pression mais surtout ont permis au rectorat de trouver des solutions plus pérennes pour la communauté enseignante ainsi que pour les élèves et leurs parents. Ainsi du côté de la cité scolaire de Bandréle, les emplois du temps ont été intégralement refaits, ils permettent désormais de mieux faire correspondre exigences des programmes avec le

besoin de confort des enseignants et des familles. Du côté du collège K1 de Kawéni, le rectorat explique également que des solutions ont été mises en œuvre pour repartir sur de nouvelles bases, permettre aux parents de ne plus entraver le déroulé de la vie scolaire et en même temps aux enseignants et au personnel de la vie scolaire d'exercer leur mission au service des enfants les élèves. De part et d'autre de ces 2 établissements il se pourrait que des modifications RH permettent également de compléter les effectifs sur place pour mieux accompagner le retour au calme.



"TANT QU'ON N'A PAS VU LA SITUATION SOI-MÊME, ON N'Y CROIT PAS"

Le secrétaire national du syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN), Bruno Bobkiewicz, est venu à Mayotte la semaine dernière afin de voir de lui-même la situation des établissements scolaires sur l'île. Il en a également profité pour rencontrer les adhérents locaux du syndicat lors d'une réunion, ce vendredi à Mamoudzou, afin d'échanger sur les différentes problématiques rencontrées par ces derniers. Pour le moins déconcerté, il entend bien faire remonter ses constats au ministère de l'Éducation nationale.

Flash Infos : Il s'agit de la première fois que vous venez à Mayotte. Jeudi, vous avez visité plusieurs établissements. Qu'avez-vous retenu de ces visites ?

Bruno Bobkiewicz : La première chose qui m'a marqué, ce sont les écarts qui peuvent exister entre certains établissements complètement neufs, extrêmement bien structurés et équipés face à d'autres, qui sont au départ sûrement de très beaux établissements, mais qui manquent d'entretien, qui sont en train de tomber en ruines, avec des toitures trouées ou encore des problèmes électriques. La deuxième chose qui m'a marqué, c'est la taille moyenne des établissements. En métropole, un collège compte rarement plus de 800 élèves. Ici, ça n'existe pas, le nombre d'enfants peut monter jusqu'à 1.600, et 3.000 pour les lycées. On est vraiment sur une taille moyenne d'établissement hors-normes, ce qui crée de nombreuses difficultés de pilotage, surtout quand on a beaucoup de personnels non titulaires. Un personnel de direction, qu'il ait 500, 1.500 ou 3.000 personnes dans son établissement, a la responsabilité de la totalité du fonctionnement. J'ai aussi été frappé par l'absence du système de restauration. J'avoue que je n'étais pas au courant, mais c'est pour cela que je suis content d'être là pour voir ça, le constater moi-même. Il y a une collation, mais ce n'est pas un repas. Or, avec la population défavorisée qu'on accueille ici, le minimum serait d'offrir un repas digne de ce nom une fois par jour aux élèves. J'ai compris que le recteur faisait de ce point un sujet important, qu'il y avait une dynamique engagée au sein du territoire pour améliorer cela, mais j'avoue que l'image des enfants assis sur des marches à qui on donne un sandwich est assez frappante. Enfin, au sujet de l'eau, on voit que cela a des impacts pédagogiques énormes. Quand on voit, dans le premier degré, que des enfants n'ont école que deux demi-journées par semaine, on redoute le niveau avec lequel ils vont arriver au collège. C'est une catastrophe. Il y a une vraie inquiétude de ce point de vue-là.

F. I. : Vous ne vous attendiez pas du tout à constater ce que vous venez de décrire ?

B. B. : Les collègues nous le racontaient évidemment, puis notre organisation au sein du syndicat fait que ces éléments nous sont remontés. Mais je pense que tant qu'on n'a pas vu la situation soi-même, on n'y croit pas. Je pense



Durant son séjour à Mayotte, Bruno Bobkiewicz a rencontré les adhérents du SNPDEN de l'île, le vendredi 3 novembre, à Kawéni, afin de parler des problématiques rencontrées par les chefs d'établissement sur le territoire.

que c'est bien d'être venu voir ce qu'il se passait, de venir voir les barbelés autour des établissements scolaires. C'est frappant, je pense qu'il faut le voir pour le croire. C'est ce qui a motivé ma venue, ainsi que le fait d'être au contact de mes collègues. Ils vivent des choses difficiles, ils sont très engagés, je pense qu'ils en font bien au-delà de ce que fait le personnel de direction normalement. Ils ont besoin qu'on les écoute, qu'on soit à leurs côtés. C'est le rôle d'un syndicat, donc on essaye de le faire. C'est important d'être aux côtés de ses adhérents. La réunion de ce vendredi a pour but de les entendre sur ce qu'ils vivent. Parce que les personnels de direction sont souvent très isolés, seuls dans leur établissement. C'est d'ailleurs pour cela que le taux de syndicalisation des personnels de direction est souvent très élevé. Presque 50% d'entre eux le sont chez nous, et nous ne sommes pas le seul syndicat. À titre de comparaison, ce taux est de moins de 10% chez les enseignants. En effet, il y a ce sentiment de solitude, et la façon de le rompre, c'est à travers le syndicat.

F. I. : Vous avez rencontré le recteur de l'académie de Mayotte, Jacques Mikulovic, ce vendredi matin. Qu'est-il ressorti de votre échange ?

B. B. : L'ensemble des problématiques que je viens d'évoquer ont été abordées. Le recteur a conscience de la situation, il a une vraie envie, il a espoir, il y croit en tous cas. C'est le sentiment qu'il m'a donné. Il m'a semblé très à l'écoute, car il nous a quand même reçu pendant une heure et quarante-cinq minutes. Mais on constate que les marges de manœuvre ne sont pas toujours entre

ses mains. Il est très « métropole dépendant », très « ministère dépendant », et donc il n'a qu'une marge de manœuvre limitée. Et même s'il a la compétence, il n'a pas les moyens financiers complets. Le ministre de l'Éducation nationale (N.D.L.R. Gabriel Attal) sait que je suis là, car nous en avons parlé. Il m'a demandé de lui faire un rapport sur ce que j'aurais vu. Le ministre m'a assuré qu'il avait très envie de venir, et je pense aussi qu'il faut, en effet, qu'il vienne voir la situation ici.

F. I. : Maintenant que vous avez pu faire ces constats de vous-même, que comptez-vous faire ?

B. B. : La prochaine étape est de faire remonter cela au niveau national, car notre syndicat siège dans toutes les instances nationales du ministère. Nous voulons qu'il y ait un focus particulier sur Mayotte, en demandant un plan particulier de rattrapage. Pour nous, l'axe général de ce plan est celui de l'attractivité. Et dans l'attractivité, il y a deux sujets : celui de la rémunération et celui des conditions d'exercice. Dans la rémunération, il y a en effet la question de l'indexation ou encore des classements d'établissement en éducation prioritaire pour tous, lycées compris. Puis il y a la question des conditions d'exercice, comment bien faire son travail en toute sécurité, qu'on soit personnel de direction, enseignant, conseiller principal d'éducation ou encore agent au sein de l'établissement. Tout cela passe par des investissements financiers et matériels.

Propos recueillis par Marine Gachet

ÉDUCATION : Une remise des diplômes du MIFAC à l'hémicycle pour valoriser les jeunes qui réussissent !

La direction du MIFAC (Mayotte Ingénierie, Formation, Audit et Conseil) a organisé une remise des diplômes de ses deux premières promotions d'étudiants à l'hémicycle Younoussa Bamana ce vendredi 20 octobre au matin. Organisée en présence de représentants de la mairie de Mamoudzou, du département, du rectorat et de la DRAJES, cette cérémonie a été l'occasion de valoriser la jeunesse mahoraise, trop souvent stigmatisée.

27 lauréats des formations CPJEPS (certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) et DEJEPS (diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ont reçu leur diplôme ce vendredi 20 octobre au matin dans l'hémicycle du conseil départemental. De nombreuses personnalités du monde institutionnels étaient venues pour féliciter ces jeunes et les encourager dans leur future vie professionnelle. « Soyez fiers de votre formation » a notamment déclaré la conseillère départementale de Mamoudzou 1, soutenue par l'adjointe au maire de Mamoudzou, qui a souligné l'importance fondamentale d'encourager la jeunesse puisque, selon l'INSEE, la moitié de la population mahoraise est âgée de moins de 21 ans. « Cette jeunesse constitue un trésor inestimable pour Mayotte », a-t-elle affirmé.

Cette dernière semaine a été riche d'événements en faveur de la jeunesse avec notamment la venue sur le territoire d'Emmanuel Mourlet, le président d'Info Jeunesse France. Preuve que les institutions font le maximum pour encadrer les jeunes Mahorais et leur offrir des perspectives d'avenir, malgré la situation difficile que connaît Mayotte en ce moment avec l'insécurité toujours aussi présente à laquelle est venue s'ajouter



27 lauréats des formations CPJEPS et DEJEPS ont reçu leur diplôme ce vendredi matin.

la crise de l'eau. « Je félicite tous ces jeunes qui se sont levés tous les matins malgré les difficultés pour aller au bout de leur formation. La ville de Mamoudzou a inscrit l'excellence éducative au rang de ses priorités et a de nombreuses structures susceptibles de les aider comme l'aide financière aux bacheliers, l'accompagnement des projets éducatifs ou encore les stages », a détaillé l'adjointe au maire.

L'éducation populaire : un outil d'épanouissement individuel et collectif

Farati Saindou, le directeur de la MIFAC, a souhaité la bienvenue à ces 27 jeunes diplômés dans « la grande famille de l'éducation populaire et du sport ». Il a souligné l'importance de se former pour fournir un service qualitatif au territoire mahorais puisqu'il considère l'éducation populaire comme « un outil d'épanouissement individuel et collectif ». Il a également remercié chaleureusement les

principaux financeurs de la MIFAC (le département et Akto Mayotte), sans qui rien n'aurait été possible, ainsi que son équipe pédagogique et les structures d'alternance qui ont accueilli les jeunes en formation.

Omar Saïd, directeur de Wenka culture, a invité les jeunes à se rendre compte de la chance qu'ils ont de vivre à une époque où tant de choses sont faites pour eux. « De notre temps, nous n'avions pas autant de droits ni de possibilités », a-t-il rappelé. Quant à Madeleine de La Perrière, directrice de la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), elle a insisté sur la nécessité de considérer la jeunesse comme une opportunité et non comme un frein pour le territoire. « Vous allez devenir des éléments essentiels du développement du territoire », a-t-elle déclaré aux jeunes diplômés. Elle a également rappelé que cette réussite était le fruit d'une collaboration fructueuse entre les différents acteurs



Des représentants du département, de la Ville de Mamoudzou, du rectorat, de la DRAJES et de Wenka Culture étaient venus féliciter chaleureusement les jeunes diplômés.

du territoire, affirmant que « Mayotte ne peut s'affranchir d'un partenariat et d'un travail collectif ».

Nora Godeau

Le Journal de Mayotte
<https://lejournaldemayotte.yt>

-
Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

-
CPPAP : 0126 Y 92314
I.S.S.N. : 2416-9714

-
Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
Directeur de publication: Bruno Mattéi

-
Contact commercial :
+33.7.85.05.96.59
pub@lejournaldemayotte.com



L'AFD recrute !

Pour notre agence de Mamoudzou, nous cherchons un.e chargé.e de mission.

1. Instruire les demandes de financements adressées par des acteurs du territoire
2. Piloter la mise en place et le suivi des appuis techniques qui leur sont destinés
3. Assurer une fonction de veille et animer des partenariats sur une ou plusieurs thématiques liées au développement durable

Profil recherché : ingénieur.e, diplômé.e IEP ou bac+5 dans le domaine de l'administration publique

POSTULER



<https://afd.csod.com/ux/ats/careersite/5/home/requisition/7136?c=afd>

ÉDUCATION : Violences scolaires : la FCPE demande une concertation interministérielle

La Fédération de parents d'élèves interpelle recteur, préfet et procureur sur la problématique de la scolarisation des jeunes délinquants. Dans la réalité, rien n'est aussi simple, et on retombe sur un modèle de société qui ne sait comment sortir de la violence juvénile. Le recteur apporte son éclairage.

Comme c'est régulièrement le cas, les veilles et avant-veilles de vacances scolaires sont mouvementées à Mayotte, avec des déchainements de violence qui vont jusqu'à contraindre la fermeture des établissements scolaires. C'était la [tentative d'intrusion le 12 octobre à la cité du Nord](#), idem au lycée de Sada, les violences dans et aux abords du lycée Bamana, etc. Sans parler du collège K1 où la principale a été molestée, cette fois des parents d'élèves sont suspectés. Partout, il semble que les faits de violences passent par vagues et par oubli. Après la nuit de violences à Sada la semaine dernière, on en a entendu beaucoup prendre la parole dans les médias pour s'étonner d'actes perpétrés « dans une commune habituellement si calme ». C'est oublier qu'en septembre 2019, un jeune a été tué à coups de pierres devant le lycée de la commune, c'est faire l'impasse de sa



Zalifa Assani avait notamment participé à l'Observatoire des violences

tentative d'intrusion par une vingtaine d'individus cagoulés en décembre 2022, etc.

En réponse à ce nouveau regain de violences, la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) se mobilise de nouveau et demande une réunion interministérielle sur « la problématique de la violence et la scolarisation des

jeunes délinquants en milieu ordinaire » : « La FCPE Mayotte est choquée par des actes de délinquance que nous qualifions d'actes de terrorisme qui se produisent aux abords et à l'intérieur de nos établissements scolaires », est-il mentionné dans leur communiqué qui évoque le « traumatisme des enfants ».

Un contexte à Mayotte qui fait écho au national, jugent les 17 signataires, en rappelant les morts devant le lycée Bamana en 2011 et 2021, le lycée de Sada en 2019, et le lycée de Mtsangadoua en 2021, et déplorent qu'aucun « plan Vigipirate » ne soit déclenché.

Un problème national accentué sur une île peuplée pour moitié de mineurs

Si le parallèle est impossible au regard de l'idéologie qui anime les terroristes auteurs des actes meurtriers envers les deux enseignants Samuel Paty et Dominique Bernard à Arras, on ne peut rester insensible à la peur qui touche les scolaires qui ne se sentent pas en sécurité, même au sein des établissements scolaires qui doivent pourtant être sanctuarisés, comme nous le rapporte Zalifa Assani, membre du conseil d'administration de la FCPE : « Lorsqu'elles se rendent aux toilettes du lycée, ma fille et ses copines sont obligées de cacher leurs téléphones portables dans leurs chaussures. Elles se sentent en danger. »

D'ailleurs, pour reprendre le contexte national, le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal annonçait ce lundi 183 élèves en voie d'exclusion pour avoir perturbés les hommages aux enseignants assassinés.

La loi sur la délinquance juvénile a récemment évoluée, mais en renforçant les axes fort de celle de 1945. Le ministère de la Justice notait pourtant que « l'augmentation de la part des mineurs, de plus en plus jeunes, dans la délinquance notamment par des faits de violence physique et dans la criminalité est aujourd'hui un constat



Jacques Mikulovic nous avait expliqué centrer le projet académique autour de la maîtrise du français et des valeurs

que l'on ne peut plus ignorer », en s'appuyant les statistiques des forces de l'ordre qui soulignent l'augmentation du pourcentage de mineurs mis en cause « de 20,4% entre 1972 et 1992 et de 79% entre 1992 et 2001. Entre 1993 et 1994, ce chiffre augmente de 17,7% », rapporte le site vie-publique.fr. En conséquence, la loi du 26 février 2021 réformait l'ordonnance du 2 février 1945 en introduisant le code de justice pénale des mineurs. Il instaure notamment une présomption simple de nondiscernement en dessous de 13 ans.

La surpopulation scolaire n'aide pas à une ambiance apaisée, « à Sada, ils sont 2.400 élèves pour un établissement qui doit en accueillir trois fois moins », rapporte encore Zalifa Assani. « Nous demandons que chaque ministère prenne ses responsabilités, que l'Éducation nationale arrête d'accepter une telle surpopulation scolaire, et que le ministère de la Justice prenne en charge les mineurs délinquants. »

Caillasseurs d'un jour, caillasseurs toujours ?

Beaucoup de problèmes se télescopent

à Mayotte. A la parentalité déficiente, s'ajoute une insuffisance du nombre d'adultes, surveillants, parents, par rapport à une jeunesse qui compose plus de la moitié de la population et dont une grande partie peut basculer de manière ponctuelle dans des actes de violences comme des caillassages de bus. On a vu des élèves transportés se muer en caillasseurs. « Les jeunes agissent par réseau, commente encore la maman d'élèves, si aucun d'entre eux à l'intérieur de l'établissement ne fait le relais, rien ne se passera ». Ces jeunes côtoient des meneurs mais aussi des élèves qui ne viennent que pour étudier. Et tout ce petit monde se retrouve sur les bancs de l'école.

Une réponse avait été apportée par le ministre Blanquer qui, lorsqu'il était à la tête de l'Éducation nationale avait mis en place 298 classes relais « pour les élèves hautement perturbateurs ». Expérience qui fut tentée à Mayotte. Nous avons contacté le recteur Jacques Mikulovic pour faire le point.

« La FCPE m'a en effet sollicité pour une rencontre avec le préfet et le procureur afin que nous étudiions la question de la scolarisation des jeunes auteurs d'actes

violents. Nous n'avons pas de classe relais au sens de prise en charge d'élève délinquants, mais plutôt pour les élèves décrocheurs dans le cadre de la réforme du collège. A Mayotte, nous avons avant tout un problème culturel à résoudre, ce n'est pas normal que des jeunes prennent le pouvoir sur les routes. Lorsque nous avons visionné les vidéos de l'attaque de la cité du Nord à Mtsangadoua, certains parents qui appelaient à un tour de vis se sont rendus compte que leurs enfants faisaient partie des auteurs. Il faut résoudre ce problème de société. »

« Le modèle ne fait plus sens »

La FCPE demande des gendarmes mobiles devant les établissements avant l'ouverture, « dès 5h du matin, quand les premiers élèves arrivent ». Nous avons interrogé Jacques Mikulovic sur l'encadrement, il se dit « favorable à en accroître le nombre », mais revient au problème de fond : « L'Éducation nationale doit faire son bilan, il y a un problème d'autorité et de rigueur, d'exigence dans les contenus pédagogique, qui met à mal, y compris en métropole, la notion d'enseignement. La notion de bienveillance qui a été développée a été mal interprétée. Comme à chaque fois que quelque chose va mal, il faut revenir à la finalité de l'institution : la maîtrise des savoirs fondamentaux, des valeurs à transmettre, nous ne sommes plus assez exigeants dans ces rendus. Quand la performance scolaire n'est pas bonne, l'élève doit reprendre son travail. Le modèle ne fait plus sens. »

Ce qui a découlé selon lui sur « une perte d'autorité symbolique », et le recteur parle des enseignants, mais on peut dupliquer le problème, « il y a un problème d'éducation au sens sociétal ».

Le temps que le modèle soit repensé dans son ensemble par les ministères concernés, il va bien falloir trouver des solutions momentanées pour avancer : « Nous travaillons avec les parents de Sada sur un appel commun et la mise en place de journées thématiques sur la manière de lutter contre la délinquance, notamment des Assises de la jeunesse pour interroger ces jeunes sur leurs motivations. »

Anne Perzo-Lafond



Prière devant le lycée de Sada le 2 sept 2019 à la suite de l'assassinat d'un jeune

ÉDUCATION : La branche nationale du 1er syndicat des chefs d'établissements scolaires confrontée aux réalités de Mayotte

Bruno Bobkiewicz, le secrétaire général du Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale (SNPDEN) et la secrétaire-adjointe Laurence Colin étaient en visite à Mayotte du mercredi 1er au dimanche 5 novembre. L'occasion pour eux de constater la réalité du terrain mahorais et de faire le point avec le recteur Jacques Mikulovic sur les problèmes à régler d'urgence au sein des établissements scolaires.

Véritable traumatisme, l'agression à la machette en pleine après-midi [d'un bus scolaire en novembre 2022](#), a été un déclic pour les responsables locaux du SNPDEN qui ont accentué leur communication au national. « Nous nous sentions loin et oubliés alors même que des événements traumatiques se déroulaient dans notre département », nous confie Madeleine Najar, secrétaire académique du premier syndicat des chefs d'établissement, le SNPDEN. A l'écoute, le syndicat national a alors renforcé son appui à la branche locale dont l'apothéose a été ce déplacement de Bruno Bobkiewicz, le « big boss » du syndicat et de Laurence Colin, la « big boss adjointe » la semaine dernière à Mayotte. « Leur venue était d'autant plus nécessaire que la situation dans les établissements ne cesse de se dégrader et que pour l'instant trop peu de chose sont faites pour améliorer l'attractivité de notre territoire », estime Madeleine Najar.

Une situation qui a atterré les secrétaires nationaux

« C'est une chose d'entendre parler des conditions de travail dans les établissements scolaires à Mayotte depuis Paris, c'en est une autre de le constater par soi-même »,



Madeleine Najar (au centre), secrétaire académique du bureau local, a mené l'Assemblée Générale de ce vendredi 3 novembre.

a déclaré Bruno Mikulovic en amont de l'Assemblée Générale du SNPDEN qui s'est déroulée vendredi après-midi au restaurant l'Orient-Express, situé à Kaweni. Laurence Colin et lui-même ont déjà fait le tour de nombreux établissements scolaires depuis leur arrivée ce 1^{er} novembre et leur constat est sans appel : les conditions de travail sont extrêmement dégradées sur le 101^{ème} département français. « Les deux choses qui m'ont le plus frappé sont la taille immense des établissements et l'absence de restauration scolaire digne de ce nom. Comment peut-on ne proposer qu'une simple collation quand on connaît la précarité de la plupart des élèves sur le territoire ? », s'est indigné le secrétaire général. Le manque de sécurité de certains établissements, qualifiés de « véritables passoires », ont également retenu son attention

au vu de la délinquance qui frappe régulièrement le territoire.

Ces sujets ont fait l'objet d'une réunion ce vendredi matin entre les responsables syndicaux et le recteur Jacques Mikulovic. Ce dernier n'a malheureusement pas répondu à tout. Le problème du manque d'attractivité du territoire, qui oblige les établissements à employer beaucoup de personnels contractuels même au sein des directions, a également été abordé. « C'est le décalage entre la responsabilité écrasante de devoir gérer des établissements qui comptent jusqu'à 2700 élèves et le manque de formation des personnels de direction contractuels qui pose question », a précisé une cheffe d'établissement présente à l'AG afin de ne pas froisser les susceptibilités. « Au vu de la situation particulière

de l'île, les chefs d'établissement en poste à Mayotte se doivent d'être opérationnels immédiatement », a-t-elle ajouté.

Améliorer l'attractivité du territoire : une condition sine qua non

Cette question du manque de personnel titulaire au sein des directions a été largement abordée lors de l'AG. « Il y a deux leviers pour améliorer l'attractivité du territoire : la rémunération via une hausse de l'indexation, bien entendu, mais pas uniquement : il faudrait également améliorer les conditions de travail dans les établissements pour que les titulaires aient envie de venir », a déclaré Bruno Bobkiewicz. Pour lui, cela passe par un investissement beaucoup plus important de l'Etat dans l'éducation. Laurence Colin a d'ailleurs estimé au cours de l'AG que le fait que l'Etat gère les établissements scolaires à Mayotte à la place des collectivités, comme c'est le cas en métropole, constitue un point problématique. « L'Etat ne se rend pas compte du budget réel nécessaire à investir dans les établissements pour améliorer les choses à Mayotte », a-t-elle affirmé, appuyée par Bruno Bobkiewicz qui s'est exclamé : « Il n'y a qu'à Mayotte que l'Etat gère cela ! ».

Ces propos font écho à la réflexion menée par le Cesem depuis plus d'un an sur la singularité du fonctionnement des institutions de Mayotte par rapport aux autres départements français. Serait-il temps que l'Etat transfère certaines de ses compétences aux collectivités ? La question reste ouverte puisque d'aucuns pensent au contraire que L'Etat devrait intervenir davantage... En tout cas, la secrétaire académique Madeleine Najar ne cache pas qu'elle espère que cette visite du syndicat national fera bouger les lignes en haut lieu et aboutira à une venue prochaine du ministre de l'Education Nationale Gabriel Attal sur notre territoire.

Nora Godeau



Une quinzaine de chefs d'établissement étaient présents ce vendredi après-midi pour l'AG du SNDPEN.



Retrouvez en direct les annonces des coupures d'eau.





CINQ ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PARTICULIÈREMENT IMPLIQUÉS

Événement de la Somapresse (société éditrice de Flash Infos et Mayotte Hebdo), les Trophées de l'environnement mettent en valeur les actions et les acteurs qui œuvrent dans ce domaine si important sur l'île aux parfums. Jusqu'au dimanche 19 novembre, vous pouvez voter sur le site environnement.yt. Qu'ils soient écoles, collèges ou lycées, nos cinq nommés se sont démarqués grâce à leurs initiatives cette année.

UNE JOURNÉE VERTE AU LYCÉE DE SADA



Les élèves de plusieurs classes de seconde du lycée de Sada ont collecté les déchets aux abords de l'établissement. Crédit photo : courtoisie d'Ahmadou Fall.

Le lycée polyvalent de Sada a organisé une journée verte en début d'année, axée sur la collecte de déchets et la sensibilisation aux questions environnementales.

Dans le cadre de sa commission écologique, le lycée de Sada, qui est éco-labellisé, a organisé une journée dédiée à la protection de l'environnement en janvier dernier. Cet événement s'est organisé en deux temps, notamment avec les élèves de deux classes de seconde.

La matinée était dédiée au nettoyage du lycée et de ses alentours. Les élèves sont allés jusqu'à la mangrove où ils ont pu être sensibilisés à la gestion des déchets et aux conséquences des dépôts sauvages de détritits. *"Les élèves ont ramassé une quinzaine de gros sacs poubelle de déchets ainsi que des encombrants, le tout sous la pluie"*, raconte Ahmadou Fall, professeur de documentation et de l'option "média", ainsi que membre de la commission écologique du lycée. Pendant ce temps, les élèves suivant l'option "journalisme" ont couvert l'événement et

réalisé un reportage vidéo sur cette journée.

Après la collecte, une exposition sur la protection de l'environnement et les conséquences de la pollution attendait les élèves au centre de documentation et d'information (CDI). Il y avait ainsi plusieurs dessins réalisés par des élèves, ainsi que des poèmes. *"Les lycéens étaient très intéressés par ce projet. Ils étaient à la fois porteurs et acteurs de cette journée"*, observe Ahmadou Fall.



LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DE PASSAMAÏNTY MOBILISÉS POUR PROTÉGER LE LAGON



Les élèves du collège de Passamaïnty en train d'effectuer des prélèvements d'eau. Crédit photo : Cristèle Chevalier, IRD.

Le collège de Passamaïnty a participé l'année dernière à un projet de lutte contre les microplastiques et cette année, des élèves de troisième vont devenir des ambassadeurs du lagon.

Durant l'année scolaire 2022-2023, les élèves du collège de Passamaïnty ont participé au dispositif de science participative du projet Plasma, financé par le Parc naturel marin de Mayotte, qui a pour but d'évaluer le problème de la pollution aux microplastiques du lagon et d'en trouver l'origine. Accompagnés

par une équipe de scientifiques, les élèves ont réalisé des prélèvements d'eau des rivières pour évaluer leur teneur en microplastiques. Ils ont également longé les rivières afin d'observer les comportements qui pourraient entraîner la présence de ces particules de plastique. Puis en juin, les élèves ont pu présenter le résultat de leur travail et leurs techniques d'enquête au public lors d'une présentation.

Mais les actions du collège ne s'arrêtent pas là. Dans le cadre du projet "Veza Shisiwa Yaho (Aime ton île)", 33 élèves de troisième vont aller à la découverte du lagon afin de mieux connaître la

biodiversité marine locale. L'objet de ce projet est de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement. "L'objectif est de donner aux élèves des projets concrets pour qu'ils vivent vraiment la chose", affirme Julie Rodrigues, enseignante d'EPS responsable du projet. La SVT et l'EPS seront entremêlées à travers ce programme, qui a pour but de faire des élèves des ambassadeurs du lagon. Ils seront par exemple initiés à la plongée sous-marine et feront un bivouac tortues avec les Naturalistes. Les élèves rendront compte de ce projet lors de la Journée de l'environnement organisée par le collège, en fin d'année.

Vèmes TROPHÉES
DE L'ENVIRONNEMENT

environnement.yt

UN CONTE SUR LA GESTION DES DÉCHETS
À L'ÉCOLE M'TSAHARA PLATEAU

Les élèves de CM2 de la classe de Bina Toilabati ont effectué des activités pour mieux connaître la flore mahoraise. Crédit photo : courtoisie de Bina Toilabati.

L'école de M'tsahara plateau mène différentes actions pour sensibiliser les élèves à l'environnement. Les élèves de CM2 de la classe de Bina Toilabati ont notamment écrit un conte sur la gestion des déchets. L'école de M'tsahara plateau, un village de la commune de M'tsamboro, a le label E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable). Celui-ci est délivré grâce à différentes activités. "On fait du tri, de la gestion des déchets, un jardin avec un potager. On a participé à la Fête de la science avec mes élèves

de CM2, qui était sur le thème du réchauffement climatique", détaille Bina Toilabati, enseignante. Avec sa classe, elle a également fait plusieurs sorties pour découvrir la flore et la faune de Mayotte, notamment une avec le Parc Marin. Ils ont également réalisé des herbiers ou encore transformé des bouteilles en plastique en objets.

Mais surtout, les élèves de la classe de CM2 ont écrit un conte inspiré de toutes leurs activités autour de la préservation de l'environnement et du conte de Saziley. Un roi qui marie sa fille

décide de donner un grand repas, avec des boissons en bouteille plastique. Les déchets jetés par les convives se transforment alors en oiseaux qui attaquent le village. Le problème se déplace de générations en générations jusqu'à ce que la population comprenne qu'il faut mieux gérer les déchets. Le conte a été écrit en français et en shimaoré pour que tous les membres de la famille puissent être sensibilisés au tri des déchets. Ce projet est de nouveau lancé pour l'année scolaire 2023-2024.

Vèmes TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT

environnement.yt

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE M'ROALÉ SENSIBILISE LES ENFANTS À L'AGRICULTURE



Toutes les classes de l'école de Mroalé ont pu visiter des exploitations agricoles, parfois en dehors des périodes de cours. Crédit photo : courtoisie de Inchatî Mroivili.

Dans la commune de Tsingoni, l'école de M'roalé enseigne aux enfants, grâce à des visites dans des exploitations agricoles, les différentes étapes de production des fruits et légumes.

Mieux comprendre d'où vient notre nourriture : c'est ce que veulent inculquer les élèves avec le projet "De la terre à l'assiette" à l'école élémentaire de Mroalé. Un programme qui est composé en plusieurs parties. Les différentes classes de l'école rencontrent des agriculteurs afin

de comprendre les différentes étapes de production des fruits et des légumes. "On leur explique tout le processus : l'année dernière ils ont pu voir comment on effectuait les semences, puis les pépinières, enfin, toutes les étapes pour que les fruits et légumes arrivent à terme", explique Inchatî Mroivili, secrétaire de l'association des parents d'élèves de M'roalé, qui collabore avec l'école sur ce projet. L'année dernière, les enfants ont aussi pu visiter un élevage de poules et apprendre comment elles étaient nourries et la façon dont les œufs éclosent. Si la dernière étape devait consister à mettre en pratique les

leçons apprises, les élèves n'ont pas pu réaliser le jardin qui devait clôturer ce projet.

Le projet est reconduit cette année. Pour s'adapter à la crise de l'eau, l'école tente de trouver une petite parcelle dans un jardin scolaire déjà existant. "Le but est de sensibiliser à l'alimentation, mais aussi à l'environnement en mettant en valeur les métiers de l'agriculture et la consommation biologique. On veut que les enfants réalisent qu'ils peuvent planter eux-mêmes les fruits et légumes avec leurs parents", détaille Inchatî Mroivili.



LE LYCÉE DE PETITE-TERRE PROTÈGE L'ENVIRONNEMENT SUR DIFFÉRENTS FRONTS

Entre panier de basket-ball collecteur de déchets et opération de sensibilisation à la qualité de l'air, le lycée situé à Pamandzi sait innover en matière de protection de l'environnement.

Le lycée de Petite-Terre dispose d'un nombre important d'éco-délégués qui s'emploient à trouver des solutions au problème des déchets en participant, entre autres, au nettoyage des abords de leur établissement. L'un de ces élèves a inventé un panier de basket-ball destiné à coller les déchets jetés par les plus sportifs de ses collègues. Il faut dire que le lycée situé à Pamandzi sait s'investir dans la préservation de l'environnement. En 2022, sous l'impulsion d'un professeur de biologie et de physique, certains élèves ont été initiés aux techniques de bouturage et à la reproduction de plantes diverses et variées dans un but affiché de préservation de leur environnement. Également l'année dernière, en novembre, à l'occasion de la Fête de la science, les élèves du lycée ont accueilli en visioconférence Jamy Gourmaud, le fameux présentateur de l'ex-émission "C'est pas Sorcier", diffusée pendant longtemps sur France 3, mais également l'astrophysicien Hubert Reeves. Le premier a permis d'échanger sur les volcans, notamment le Fani Maoré qui a fait l'objet d'une de ses émissions en 2021. Enfin, le jeudi 12 octobre, le lycée a accueilli une matinée de sensibilisation au problème de la pollution de l'air, dans le cadre de la semaine nationale de la qualité de l'air. "L'objectif est de sensibiliser la population sur la pollution de l'air et



Le lycée de Petite-Terre accueillait Jamy Gourmaud en visioconférence à l'occasion de la Fête de la science en 2022. Image d'archive.

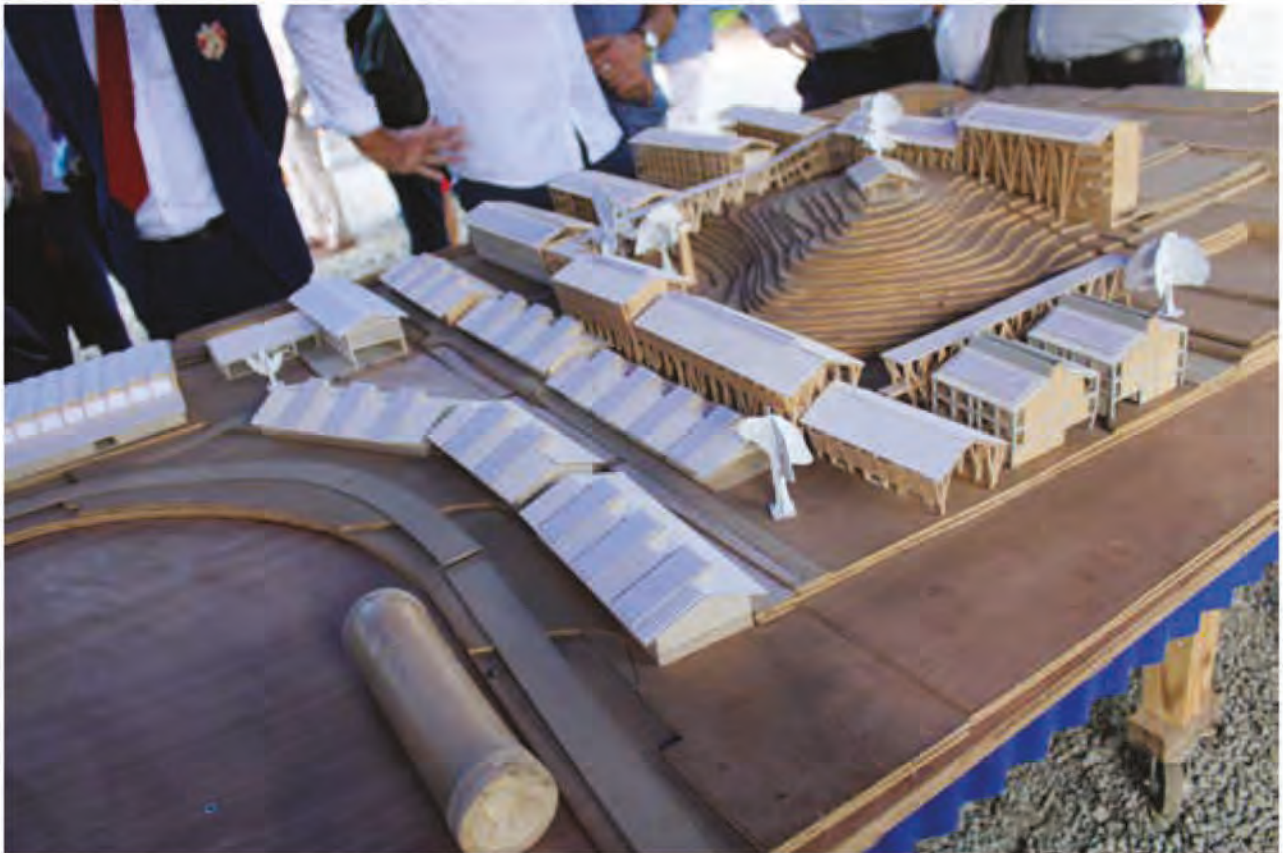
ses conséquences sur l'environnement et la santé", indiquait dans nos colonnes, Amina Moreau-Maandhui, enseignante de physique-chimie au lycée de Pamandzi et référente de la Fête de la science. D'année en année, le lycée de Petite-Terre se dote d'outils modernes afin de mieux respecter l'environnement.

Ainsi, un effort particulier est porté à la diminution de la consommation énergétique, les climatiseurs étant systématiquement éteints après les cours. Sur le plan écologique, on note également une grande surface accueillant des panneaux photovoltaïques.



Vèmes TROPHÉES
DE L'ENVIRONNEMENT

environnement.yt

LE RECTORAT CONSTRUIT DES
BÂTIMENTS MOINS ÉNERGIVORES

Le rectorat de Mayotte optimise la construction de ses nouveaux bâtiments pour qu'ils soient moins énergivores, comme le futur lycée des métiers du bâtiment de Longoni. Image d'archive.

Le rectorat de Mayotte œuvre pour la transition énergétique, notamment en s'engageant à construire des nouveaux bâtiments optimisés pour une plus faible consommation d'énergie.

Si le rectorat est engagé de manière globale dans le développement durable, notamment en ayant fait de l'éducation à cette question une priorité académique, il est également engagé dans la transition énergétique. Depuis le début de l'année, il forme de plus en plus d'agents à ce sujet et compte également participer au Concours Usages Bâtiment Efficace (CUBE) État. Ce concours demande de repenser la manière de consommer l'énergie

dans ses bâtiments.

Désormais, dans chaque nouvel établissement construit par le rectorat, les plans et les matériaux sont choisis dans une logique de développement durable et de diminution de la consommation d'énergie. Sur les bâtiments existants, des réflexions sont en cours pour trouver un moyen, à travers des travaux, d'optimiser également cette consommation. « Par exemple, on construit des bâtiments pour qu'il puisse il y avoir du vent afin d'éviter d'utiliser la climatisation, ou bien, quand il y a besoin de climatisation, on en choisit une moins énergivore », précise Hadidja Mbae, directrice adjointe du pôle Innovation, recherche, mobilité du rectorat. Toutes les constructions en cours doivent respecter ce cahier des charges, à l'image du lycée des métiers

du bâtiment de Longoni par exemple. Pour cette construction, des briques de terre mahoraises, connues pour leur capacité fortement isolante de la chaleur, sont utilisées. Si le prix de ces briques est plus élevé, elles sont beaucoup plus isolantes que les autres.

YAO fm
98.4

SANTÉ : UN REPAS À UN EURO POUR LES ÉLÈVES DU LYCÉE DES LUMIÈRES Face à des enfants qui ne mangent pas à leur faim, la CSSM et le rectorat accompagnent pour proposer un repas équilibré

L'accès à un repas est un fort enjeu de santé publique pour les élèves du département de Mayotte, à l'heure où tous n'ont pas la chance d'avoir suffisamment d'argent pour pouvoir se nourrir correctement. Le lycée des Lumières de Mamoudzou a mis en place le repas à 1 euro pour permettre à chacun de manger un repas équilibré

Bien manger est un fort enjeu de santé publique pour les élèves des établissements scolaires de Mayotte. Face à des enfants qui ont trop souvent le ventre vide, faute d'avoir suffisamment d'argent pour se payer un repas, le lycée des Lumières a décidé de mettre en place le repas à 1 euro avec l'appui de la CSSM et du Rectorat. Cette mesure forte débutera le 13 novembre. Afin de sensibiliser le maximum d'élèves, toute cette semaine, le service est 100% gratuit pour l'ensemble des élèves et des enseignants, pour encourager tout le monde à s'inscrire à la demi-pension et bénéficier d'un repas équilibré. "Faire payer le moins possible les élèves, changer la qualité des repas," souligne le proviseur du lycée, Patrick Loyal. Pour les élèves qui avaient déjà payé avant la mise en place de ces repas, ils auront "un remboursement



d'une soixantaine d'euros," ajoute la proviseur adjointe, Marthe Labrune. Elle a ajouté qu'elle souhaite toucher au moins 1200 élèves.

La CSSM et le Rectorat prennent en charge 3 euros par repas. "Il aurait

été inimaginable qu'on n'accompagne pas le Rectorat dans cette action," explique le directeur de la CSSM. Le lycée des Lumières ne devrait pas être le seul à bénéficier de ces repas à 1 euro si le projet rencontre du succès. "Un certain nombre de lycées ne sont pas équipés pour servir des repas chauds. Pour les repas froids, ce sera une distribution gratuite pour voir si ça marche au lycée de Mtsangadoua. On essaie d'élargir à 4 lycées sur la période de janvier à juillet. Si ça fonctionne, on verra avec la CSSM pour trouver les moyens. On espère que ça contribuera à plus de sérénité et de développement sur ce territoire," explique Jacques Mikulovic,

Recteur de l'académie.

Certains élèves ont fait quelques remarques sur ce déjeuner à 1 euro. "Ce n'est pas très bon, mais je mange tout parce que je n'ai pas le choix," explique une lycéenne. D'autres ont souligné que "le repas est très équilibré, ça s'est bien passé, malgré que ce ne soit pas beaucoup, mais c'est mieux que rien."

Comme le souligne le Recteur, "L'enjeu, c'est de pouvoir nourrir les élèves." Trop d'enfants ne mangent pas, faute d'argent, et la mise en place de ces repas est une action forte pour garantir l'égalité des chances pour les enfants de tous niveaux scolaires.

Anthony Maltret



ÉDUCATION : ENTRE ANIMATIONS ET EXPOSITIONS, UNE MATINÉE RICHE EN DÉCOUVERTES ATTEND LES ENFANTS

Le collège de Koungou ouvre son village de la science à l'occasion de la 32^e édition de la Fête de la science

Compétences

Vendredi 10 novembre 2023 se tiendra la 7^{ème} édition de la Fête de la science au collège Frédéric d'Archery de Koungou. Une matinée où la science et le sport se rencontreront autour de 34 ateliers animés par les élèves, accompagnés de leurs enseignants et avec la participation de Kamel Zoubert, champion de France d'athlétisme

À l'occasion de la 32^{ème} édition de la Fête de la science, qui cette année a pour thème : le sport et la science, le collège Frédéric d'Archery de Koungou tiendra son 7^{ème} village de la science avec la participation de l'athlète Kamel Zoubert, champion de France d'athlétisme du relais 4x100 m le 14 octobre

dernier avec le Racing Club de Mamoudzou.

Ce vendredi 10 novembre, de 8h à 13h, les élèves du collège de Koungou, accompagnés par leurs enseignants et par des intervenants extérieurs, animeront 34 ateliers et des expositions autour du sport et de la science. D'autres disciplines seront également à l'honneur durant cette matinée de découverte, les langues vivantes, les lettres, et le théâtre.

Le sport et la science sont étroitement liés, encore plus avec les Jeux olympiques 2024 qui approchent et qui se dérouleront en France. Les athlètes de haut niveau cherchent à repousser les limites physiques de leur corps pour améliorer leurs performances. La science explore les lois



de la nature et du corps humain pour permettre aux sportifs de poursuivre leur quête de perfection pour aller toujours plus vite, être plus puissants, avoir le geste parfait et parvenir au dépassement de soi.

Il y a beaucoup de sportifs à Mayotte et de nombreux élèves sont férus de sciences. La Fête de la science est un moyen

de partager, à travers ces différentes animations et expositions pratiques et ludiques, une culture scientifique et sportive, et de faire naître des passions et de la curiosité chez les enfants. L'évènement permettra de mettre en avant l'esprit créatif des enfants et de passer un bon moment.

Anthony Maltret

SOCIÉTÉ : LA PREMIÈRE MINISTRE A LANCÉ LES SOIRÉES LECTURE DE MATIGNON HIER

La maîtrise des savoirs fondamentaux est un enjeu à Mayotte, l'initiative de Matignon devrait nous inspirer

Éducation

A l'heure où Mayotte cherche à trouver les clés pour améliorer la maîtrise de la lecture et de l'écriture par les enfants, au moment où les évaluations nationales de l'Éducation Nationale nous montre les lacunes de notre jeunesse, les préoccupations de la métropole rejoignent, dans une moindre mesure, celles de nos dirigeants locaux

La lecture, grande cause nationale pour l'année 2021 - 2022, continue de susciter un intérêt marqué de la part des pouvoirs publics. Pour consolider cet engagement en faveur de la littérature et de la promotion de la lecture, Mme Élisabeth BORNE, Première ministre, a annoncé le lancement des



Soirées Lecture de Matignon, un événement mensuel destiné à rassembler des lycéens autour de la littérature.

Ces soirées offriront aux jeunes une opportunité unique de rencontrer des auteurs et d'explorer des

œuvres littéraires majeures. Chaque rendez-vous mettra en lumière un auteur et une œuvre, dont des extraits seront lus par un comédien, suivis d'un débat enrichissant. L'objectif est de mettre en avant le rôle crucial de la littérature dans la compréhension du monde contemporain, en mettant l'accent sur des textes en résonance avec des questions sociétales.

Le premier de ces rendez-vous était programmé le 8 novembre 2023, à la veille de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Pour cet événement inaugural, le choix s'est porté sur l'ouvrage de Sorj CHALANDON, "L'Enragé". Ce roman, inspiré de faits réels relatant l'évasion de jeunes détenus en 1934, explore les dynamiques sociales entre les jeunes et invite à réfléchir sur la violence et l'émancipation. Plusieurs extraits du livre ont été lus par le comédien Lambert WILSON, apportant une dimension vivante à cette expérience littéraire unique.

Ce roman nous transporte dans la France des années 1930, où Sorj CHALANDON décrit la vie d'enfants et d'adolescents détenus dans la colonie pénitentiaire de Belle-Île-en-Mer. L'auteur dresse le portrait d'une jeunesse à la dérive, abandonnée, et dépour-

vue de repères, une jeunesse pour laquelle la violence semble être la seule réponse. Cependant, Sorj CHALANDON nous invite à réfléchir sur cette violence et nous propose une méditation sur la justice, la transmission et la bienveillance en tant que moyens d'échapper à ce cycle destructeur.

Cette première Soirée Lecture de Matignon promet d'être un moment d'échange intense entre les lycéens et l'auteur, Sorj CHALANDON, autour du livre et de ses implications profondes. Il s'agit d'un pas en avant vers la valorisation de la littérature comme moyen de comprendre notre société et d'explorer les questions cruciales qui la façonnent. Les Soirées Lecture de Matignon sont une occasion précieuse pour les jeunes de découvrir la richesse de la littérature et d'interagir avec des auteurs qui éclairent notre compréhension du monde. Elles représentent également un engagement renouvelé envers la promotion de la lecture et de la culture littéraire, une mission essentielle pour la formation des citoyens de demain.

A quand des lycéens mahorais à Matignon pour participer ?

Anne-Constance Onghéna



Hôtel Caribou
Mayotte Mamoudzou
★★

LE MERMOZ

Lounge Tapas

OUVERT
DU MARDI AU SAMEDI
DE 17H00 à 21H00



0639 61 14 20

f / Bar restaurant le Mermoz
📍 Place Mariage Mamoudzou

SCOLARITÉ : DES ÉLÈVES DE TERMINALE INTERVIENNENT POUR SENSIBILISER AUX DANGERS DU HARCÈLEMENT

Le lycée des Lumières se mobilise pour la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire

Harcèlement



Jeudi 9 novembre 2023, le lycée des Lumières de Mamoudzou s'est mobilisé pour cette journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Quatre élèves de terminale se sont portés volontaires pour animer cette matinée de sensibilisation à destination de la jeunesse

Ce jeudi 9 novembre se tenait la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Le lycée des Lumières de Mamoudzou a choisi, pour cette occasion, de faire appel à des élèves de ter-

minale pour animer cette journée importante. « On s'est dit que c'était plus parlant de faire une action menée par des élèves pour d'autres élèves », explique Marthe Labrune, proviseur adjointe.

Quatre lycéens se sont portés volontaires pour prendre la parole face à cinq classes d'élèves de seconde. Dès qu'ils ont pris connaissance de ce projet, ils n'ont pas hésité à travailler le week-end pour bien préparer leur intervention. « Lutter contre le harcèlement nous tient à cœur. Beau-

coup de personnes n'osent pas en parler par peur d'être jugés ou par peur du harceleur. Nous avons appris beaucoup en préparant cette journée », ont précisé ces quatre jeunes qui ont pris le micro avec brio. La matinée a permis aux élèves de prendre conscience du harcèlement, de ce qu'il fallait faire quand un élève y est confronté.

Les élèves présents dans les gradins de la salle ont pu poser des questions. Il leur a été rappelé que des numéros de téléphone étaient à leur disposition

s'ils étaient victimes de harcèlement scolaire et qu'ils pouvaient rester anonymes. Les quatre jeunes qui se sont improvisés animateurs pour cette journée nationale leur ont répondu dans un climat d'échange qui laisse penser que la jeunesse mahoraise a bien conscience du problème. « Le harcèlement scolaire, c'est vraiment la notion de répétition et d'humiliation pour la personne », explique Murielle Cochet, proviseur adjointe en charge de ce projet qui a pris la parole à la fin de cette matinée. L'objectif de cette journée semble rempli au regard des élèves qui n'ont pas hésité à prendre la parole sur un sujet qui n'est jamais simple à aborder quand on est à l'école.

Dernièrement, un adolescent de 15 ans en métropole s'est suicidé à la suite d'un harcèlement scolaire qu'il subissait. Lutter contre le harcèlement, ce n'est pas qu'une fois par an, « C'est un travail à long terme, il faut compter sur la fermeté du lycée », explique le proviseur du lycée qui a remercié l'implication des élèves et des personnes qui ont participé à la mise en place de cette journée.

Anthony Maltret

VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE
AU SERVICE DE VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER À
MAYOTTE

ESTIMATION - LOCATION - GESTION - ACHAT - VENTE

CONTACTEZ VOTRE AGENCE
06 38 20 98 68
WWW.CAP-MAY.COM
CONTACT@CAP-MAY.COM

EN FACE DU SOMACO DE TSINGONI

Du lundi au vendredi
8H-12H / 13H-17H

ÉDUCATION : DÉBUT DE LA FÊTE DE LA SCIENCE 2023 À MAYOTTE

Le collège de Koungou ouvre un "village" pour donner le goût de la science aux élèves

Ce vendredi matin, le collège Frédéric D'Achery ouvrait son village de la science entre les murs de son établissement dans le cadre de la Fête de la science 2023 qui se déroulera du 10 au 27 novembre. Au programme, des ateliers scientifiques et sportifs animés par les élèves et la présence de l'athlète champion de France, Kamel Zouber

Cette 32^{ème} édition de la Fête de la science a pour thème : la science et le sport. Le parrain de cette journée de la science au collège Frédéric D'Achery était Kamel Zouber, récent champion de France d'athlétisme. « La science fait partie du sport et voir le collège faire des acti-



vités comme ça me fait très plaisir vu que je suis un ancien élève d'ici »,

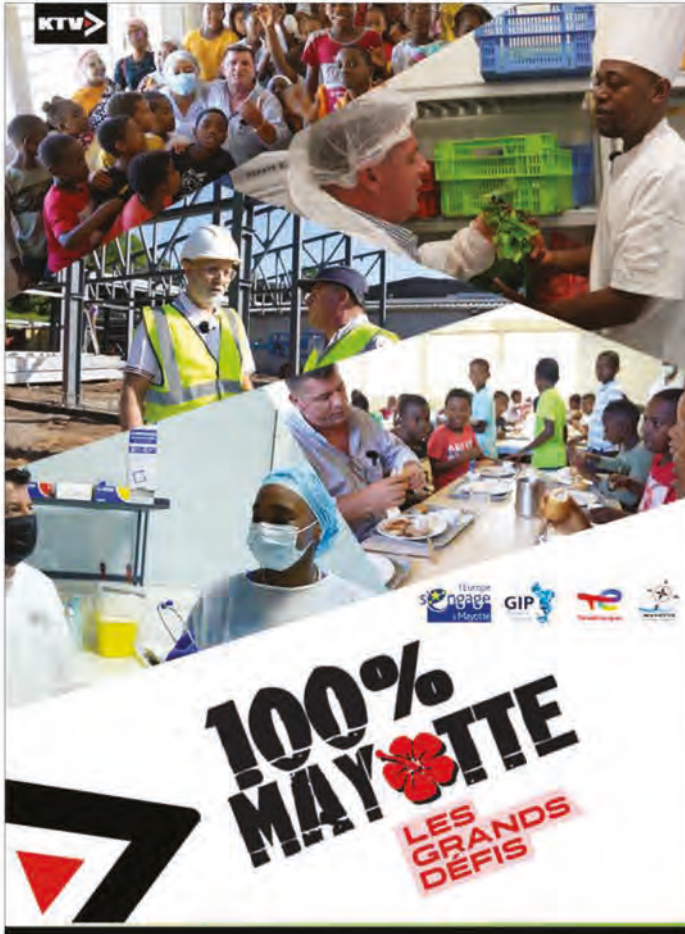
précise Kamel Zouber.

Durant cette matinée, 40 ateliers avaient pris place à l'intérieur de l'établissement, mobilisant 600 enfants, dont 500 élèves de 6^{ème} répartis en 30 groupes, avec en plus 6 classes de primaires présentes à leurs côtés. « Nous avons été sollicités pour accueillir un village de la science parce que nous avons depuis plusieurs années une expérience sur cette organisation. Elle mobilise l'ensemble des enseignants, ainsi que les 6^{èmes} qui sont encadrés par les élèves de 4^{ème} ou 3^{ème}, qui, avec leurs professeurs, vont préparer un certain nombre d'ateliers. Ils vont pouvoir découvrir la démarche scientifique, et regarder la science d'une manière dynamique, plus animée, plus ludique. C'est très fédérateur et une certaine fierté parce que Koungou souffre tellement d'une image dégradée », explique Gérard Chané, proviseur du collège.

Des ateliers où l'on pouvait trouver des robots,

science passionne jeunes, mais n'est pas suffisamment mise en avant selon cette jeune élève de 3^{ème} : « On valorise un peu les sciences. Tout le monde pense qu'il faut être génie, c'est pour montrer qu'on est tous capables de travailler dans les sciences », souligne cette jeune élève en classe de troisième. La science est un domaine passionnant qui suscite des vocations. Les élèves présents ont également pu s'affronter dans des parties d'échecs ou même se mesurer sur un ordinateur.

Les sportifs étaient aussi les acteurs de ce village de la science avec l'équipe EPS du collège. Avec les élèves, ils ont développé des applications à l'aide de cartes électroniques qui permettent de faire de la programmation qui vont pouvoir accompagner les athlètes de leurs entraînements, pour enregistrer leurs données d'exercices. La Fête de la science continuera jusqu'au 27 novembre sur toute l'île.



SOCIÉTÉ : États généraux des Droits de l'enfant : une délégation mahoraise force de propositions à Paris

Ils et elles ont brillamment représenté les 80 jeunes originaires de Msamboro, Pamandzi, Chirongui, Dembeni et Passamainty aux débats sur l'égalité de genre lors des États généraux des Droits de l'enfant ce mercredi 8 novembre à l'Assemblée nationale

« Karichma, Armonia, Rowan, Doulfikr, Fatima, Nasma, Sophie et Rasmîna ont fait briller les couleurs de Mayotte toute la semaine au sein de la capitale ! », rapporte l'association Haki Za Wanatsa. Les propositions* qu'ils ont adressées en présence de la présidente de la Délégation aux Droits de l'enfant Perrine Goulet, du Défenseur des enfants Éric Delmar, de la présidente du Conseil français des associations pour les droits de l'enfant Armelle Le Bigot Macaux et de la rapporteure au Comité pour les Droits de l'enfant de l'ONU Hynd Ayoubi Idrissi, ont été « accueillies par une trombe d'applaudissements de la part de l'ensemble de l'auditoire et permis de déterminer la thématique 2024, à savoir l'éducation à la vie affective et sexuelle ».

Ils ont également été reçus par la députée Estelle Youssouffa, Adeline Hazan, présidente d'UNICEF France, Marie Noëlle Battistel, membre de la Délégation aux Droits des femmes, Solène Toutut, coordinatrice de la Cité audacieuse à la Fondation des femmes, Aurélie Garnier-Brun et l'équipe d' « En avant toutes » ainsi qu' Arnaud Gallais, co-fondateur du Collectif Mouvenfants et membre de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.

Les jeunes ont également pu assister à la formation « Stand Up » pour réagir au harcèlement dans l'espace public, et ont assisté à trois pièces de théâtre dont une à la Comédie française, deux séances de cinéma et la visite des principaux monuments de Paris, comprenant l'hémicycle de l'Assemblée nationale (en pleine séance de travail), le 2ème étage de la Tour Eiffel et trois musées, dont le Louvre

Un séjour que l'association Haki Za Wanatsa (HZW) espère être le premier d'une longue série, qui remercie la

DRAJES pour les billets d'avion et à la Direction aux droits des femmes et à l'égalité « ainsi qu'aux trente associations membres du Collectif CIDE et à l'ensemble de ses adhérentes

Comme annoncé, le prochain grand rendez-vous est ce 17 novembre au Conseil départemental pour la restitution du rapport de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance, puis le 20 à Mtsamboro et dès le 21 novembre, chaque jour jusqu'au 24 pour célébrer la semaine des Droits de l'enfant à Mayotte. Programme sur le site wamitoo.yt, inscriptions sur hakizawanatsa@gmail.com

Cette semaine sera simultanément célébrée par HZW-CIDE à Paris, au travers de la participation de Rasmîna Houmadi Oili sa vice-présidente au festival international du film de la protection de l'enfance en qualité de jury, aux côtés de Nicolas Puluhen et Arnaud Gallais.

Ce dernier se rendra par ailleurs prochainement à Mayotte afin de mener un débat inversé au sein de l'hémicycle du Conseil Départemental, suivi de la restitution du rapport final de la CIIVISE, jeudi 14 décembre. Infos et réservation : hakizawanatsa@gmail.com

Quant aux huit jeunes de la délégation, dont quatre poursuivent leurs études à Paris, Besançon, Toulouse et Montpellier, ils seront aux côtés de leurs camarades vendredi 24 novembre au CUFR de Dembeni, à l'occasion du Colloque de clôture de la 6ème campagne multi-acteurs de promotion des Droits de l'enfant à Mayotte.. Karibu !

* Les propositions :

- Respecter la loi de 2001 relative au 21h obligatoires d'éducation à



Bonne participation de la délégation mahoraise aux Etats généraux

la vie affective et sexuelle au terme du parcours de scolarité, afin de déconstruire les stéréotypes et inégalités de genre et prévenir les violences sexistes et sexuelles

- Respecter les préconisations de la CIIVISE pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles faites aux enfants

- Rendre obligatoire l'égalité du traitement salarial dans le secteur privé comme c'est le cas dans le secteur public

- Établir une parité dans toutes les instances politiques, à commencer par la délégation aux Droits des femmes, pour que les hommes se sentent également impliqués

- Promouvoir le droit de se vêtir et choisir des jeux, loisirs et formations



Ils représentaient 80 participants de l'île

professionnelles sans référence au genre

- Renforcer les dispositifs d'accompagnement à la parentalité

pour (re)créer un dialogue intergénérationnel et favoriser une communication non genrée et non violente, dès la conception de l'enfant



Le fruit de 9 mois de travail

ÉDUCATION : Catherine Nave-Bekhti : « Permettre aux enfants d'être dans les meilleures conditions pour apprendre »



Visite du LPO de Kawéni

Cela fait plusieurs années que la branche Éducation nationale du syndicat CFDT n'avait pas reçu une telle pointure, sa cheffe nationale. Établissements surchargés, fort de taux de déscolarisation, faible attractivité du personnel... les problèmes nombreux de Mayotte ont été évoqués au cours d'un entretien que Catherine Nave-Bekhti a accordé au JDM.

Ça fait du bien de l'entendre, Catherine Nave-Bekhti, Secrétaire général du Sgen-CFDT ne découvre pas les difficultés du territoire en y posant le pied, le secrétaire départemental Yacuba Galledou lui faisant régulièrement remonter, « c'est donc

davantage pour une incarnation du contexte que je suis venue qu'une découverte des problématiques, j'ai d'ailleurs déjà eu à défendre le département au national ». Sa visite va lui permettre d'en couvrir pas mal.

Votre programme de visite de trois jours est-il davantage centré sur la défense des conditions de travail des personnels ou sur les déclinaisons des mesures nationales ?

Catherine Nave-Bekhti : Les deux et même au-delà. J'ai commencé lundi par me rendre au collège de Koungou, en compagnie de Christophe Bonnet, Secrétaire fédéral en charge de l'enseignement supérieur et des

départements de La Réunion et Mayotte, qui m'accompagne. Accueillis par le principal que je connaissais, nous avons tout de suite pris la mesure des établissements surpeuplés, avec 900 élèves dans ce collège, et la problématique de l'insécurité que tentent de contrecarrer des parents relais, qui sont autant là pour aider à traverser la route que pour faire remonter les problématiques extérieures qui peuvent s'importer à l'intérieur de l'établissement. C'est une belle organisation, parce que ce qu'ils font, c'est permettre aux enfants d'être dans les meilleures conditions pour apprendre. Nous sommes restés sur les mêmes sujets lors de la visite du lycée de Kahani ensuite, avec

2.500 élèves, lors d'une AG du Sgen-CFDT. Il y avait des enseignants des premier et second degrés, des personnels administratifs, des chefs d'établissements. Ils ont expliqué être vigilants sur les projets menés, qui pourraient être malmenés en raison d'un fort turnover notamment chez les chefs d'établissements.

Ils vous ont interpellée pour faire remonter des revendications ?

Catherine Nave-Bekhti : Notre marque de fabrique c'est la résolution des demandes au niveau local, dans l'établissement. Et s'il y a un blocage, nous remontons au niveau supérieur, au recteur par exemple. Et si ça n'est pas suffisant, je peux intervenir, mais en sachant le travail qui a déjà été mené.

Vous avez un exemple ?

Catherine Nave-Bekhti : Oui, je suis intervenue cet été quand des enseignants étrangers ont été bloqués par la compagnie Kenya Airways car le visa délivré par la préfecture de Mayotte ne les autorisait pas à passer par Nairobi. Le rectorat n'avait pas la main, mais, à l'issue, la décision a été prise qu'il serait décisionnaire pour ces dossiers.

Vous comptez de plus en plus d'enseignants étrangers parmi vos adhérents ?

Yacuba Galledou : D'un côté nous sommes devenu la 2^{ème} organisation syndicale de l'Éducation nationale à Mayotte, après la FSU, avec donc une augmentation de nos adhérents, d'autre part, nous sommes multicatégoriels, et enregistrons des titulaires autant que des contractuels, et enfin, c'est vrai que beaucoup d'enseignants arrivent de pays francophone, Sénégal, Congo, etc.

Catherine Nave-Bekhti : Je rajoute que je suis aussi intervenue pour défendre le maintien en scolarité des jeunes dont la famille est en situation irrégulière. Un mineur ne peut pas être en situation irrégulière, et doit être scolarisé ou avoir un travail.



Catherine Nave-Bekhti accompagnée par Christophe Bonnet (à droite), et accueillie par Yacuba Galledou (au centre)

Vous avez vu le différentiel entre l'accroissement géographique et le nombre d'établissements scolaires qui n'arrivent pas à suivre. Les maires sont débordés par les arrivées en nombre.

Catherine Nave-Bekhti : Oui, je sais que la situation est difficile, et cela ne concerne pas que les primaires. Beaucoup de jeunes en collège et lycée, notamment pendant l'opération Wuambushu, se sont déscolarisés par peur d'être attrapés.

C'est ce que nous avons appelé la schizophrénie de l'Etat qui oblige à scolariser à 3 ans, mais qui expulse à 18 ans...

Catherine Nave-Bekhti : Et entretemps, on vend du rêve, on fait croire au jeune qu'il a un avenir, alors qu'il n'en a pas. Certains sont sans diplôme et sans travail, qui peuvent rapidement nourrir la délinquance. C'est inconcevable que des jeunes bacheliers ne puissent quitter l'île pour poursuivre leurs études, la société se prive ainsi de compétences.

Pour contrer le problème d'attractivité des enseignants, un dispositif de formations a été mis en place à Mayotte. Le validez-vous ?

Yacuba Galledou : Non seulement nous le validons, mais le Sgen était porteur de l'idée des concours spécifiques à Mayotte. Le Concours de recrutement des professeurs des écoles existe depuis 6 ans maintenant, et le concept a été décliné pour le secondaire depuis 3 ans avec succès puisque nous sommes passés de 82% de contractuels dans le 1^{er} degré avant sa mise en place à 20% actuellement. Pour le secondaire où on compte encore 55% de contractuels, il faut le temps que les premières promos sortent. Les CAPES se sont diversifiés, puisqu'en plus des maths et des lettres, il y a depuis cette année SVT et histoire-géographie.

Quelle est votre position sur le passage du CUFR à une université de plein exercice ? Êtes-vous en phase avec le passage par un Institut national Universitaire ?

Christophe Bonnet : On n'a pas le choix. Pour devenir une université de plein exercice, il y a des contraintes de termes d'effectifs, il faut des universitaires, il faut atteindre le niveau d'un vrai établissement d'enseignement supérieur, et sur l'implantation, un nécessaire 2^{ème} campus à Mayotte. Il y a encore de la distance à parcourir avant d'être

au niveau d'une université. Le directeur que nous avons rencontré ce lundi souhaite développer la structure à l'échelle de la région pour devenir l'université du Canal du Mozambique.

Le personnel de l'Éducation nationale demande la poursuite de l'indexation qui est actuellement à 40% comme dans les autres Outre-mer, sauf à La Réunion où se rajoutent 13%. Un objectif qui pourrait répondre au problème d'attractivité, revendiquent-ils.

Catherine Nave-Bekhti : La position de la fédération est que nous allons suivre les militants locaux. On voit le coût de la vie sur l'île, qui se rajoute à la crise de l'eau et aux violences, donc si on veut attirer les collègues, il faut envoyer des signaux forts.



Discussions autour des priorités au collège de Koungou

Mais des compensations comme l'Indemnité de Sujétion géographique relèvent déjà le niveau de l'indexation

psychosociaux, de l'absentéisme, et plus de charges pour ceux qui restent.

Yacuba Galledou : Oui, mais les conditions de l'ISG de 5 mois de salaire par an imposable valable pour l'ensemble du couple est moins intéressante que l'IEN qui existait avant. Nous demandons donc d'y revenir et de relever l'indexation. Car avec les concours locaux, de plus en plus de collègues sont originaires de l'île et n'accèdent pas à l'ISG. Ils font donc le même travail pour un salaire différent. Et encore faut-il que les salaires soient versés !

Quelle est la position du SgEn CFDT sur le « Pacte enseignant » ?

Catherine Nave-Bekhti : Il doit en priorité reconnaître les missions déjà effectuées par l'enseignant, comme le temps passé en 1^{er} degré sur les repérages des élèves destinés à l'école inclusive, ou dans le secondaire, sur le recrutement des référents harcèlement. Tout ce qui est déjà chronophage et qui n'est pas rémunéré. Nous nous sommes donc opposés au Pacte en intersyndicale. Nous ne voulons pas un bilan comptable ensuite, qui prouverait par exemple que beaucoup d'enseignants y souscrivent, mais plutôt, quel est leur niveau d'épuisement.

La nouvelle gestion de la paie intégrée pose encore problème ?

Catherine Nave-Bekhti : Oui, certains ne sont pas du tout payés, même si le rectorat s'efforce de donner des avances. Nous allons interpellier le ministère, car c'est une problématique nationale qui touche plus particulièrement l'Éducation nationale : chaque changement n'est pas assez accompagné, il faut des effectifs supplémentaires. Alors qu'il y a des règles de gestion spécifiques, c'est le ministère le moins administré. Cela induit des risques

Outre une réunion avec le recteur ce mardi, la délégation Sgen CFDT doit se rendre à l'école maternelle Koropa. Et la Secrétaire générale confie qu'au regard des défis, le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal prévoit un déplacement à Mayotte en 2024.

Propos recueillis par **Anne Perzo-Lafond**



Suivez le JDM sur internet

Le Journal de Mayotte
<https://lejournaldemayotte.yt>

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
Directeur de publication : Bruno Mattéi

Contact commercial :
+33.7.85.05.96.59
pub@lejournaldemayotte.com

PHOTO DU JOUR

LA JOIE D'OBTENIR SON BREVET AU
COLLÈGE BOUÉNI MTITI À LABATTOIR

C'était l'heure de la grande cérémonie de remise de diplômes, ce mercredi après-midi, au collège Bouéni Mtiti à Labattoir. Près de 310 élèves ont obtenu le brevet national dans cet établissement (12 avec la mention Très Bien, 55 avec la mention Bien et 85 avec la mention Assez Bien). Des résultats qui place l'établissement à 68 % de taux de réussite, soit bien au-dessus de la moyenne départementale. De nombreux récipiendaires viennent du lycée de Pamandzi. Parallèlement au brevet, d'autres diplômes et certificats ont été décernés, le CFG, le PSCI, le DELF, le BIA et le BIMER. Ce foisonnement de certifications s'inscrit dans le cadre d'une politique plus globale et nationale visant à ne plus laisser les jeunes quitter le système scolaire sans une qualification qu'ils pourront faire valoir dans la recherche d'un emploi.

Quelques-unes des formations dispensées par le collège Bouéni Mtiti sont ouvertes à des jeunes ne maîtrisant pas le français, scolarisés dans les établissements de l'île à un âge très avancé en comparaison de leurs camarades mahorais. Ce type de formation se décline également en direction de leurs parents pour leur permettre de conserver un lien fort avec l'établissement, de lire les carnets de correspondance et assurer un suivi régulier de leurs enfants.

SIAK

ÉDUCATION : Le Cufv voit grand et surtout stratégiquement international

Dans le cadre de l'évènement conjoint Choose France Tour et France Campus qui s'est dernièrement déroulé à Nairobi et Eldoret, au Kenya, une petite délégation mahoraise a souhaité marquer de son ambitieuse empreinte le fait d'être présente aux côtés d'une douzaine d'établissements d'enseignement supérieur français.

Le *Choose France Tour*, c'est en quelque sorte la promotion internationale des nobles institutions françaises post bac tant réputées. Parmi l'École nationale supérieure des Mines-Télécom d'Atlantique, l'Université de Sciences Po Paris, l'École d'ingénieurs CESI, l'École supérieure de commerce extérieur ESCE, les respectives Business School de l'ESCP ou encore de la SKEMA pour ne citer qu'elles, se trouvait un petit nouveau peu attendu, voire plutôt surprenant, qu'est le Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte. Finalement, un peu à l'image de son directeur, petit mais fichtrement costaud, le CUFV mahorais n'a pas à rougir d'afficher ses grandes aspirations d'ores et déjà tournées sur sa future et proche nomenclature qui sera celle d'une université dès le 1er janvier 2014.

C'est donc dans le cadre de cette tournée VIP « *Made in France* », notamment aux côtés des hautes instances de l'organisation qu'est l'*Alliance Française de Nairobi* mais également de l'Ambassade de France, (dont l'ambassadeur est **Arnaud Suquet**), que notre petite délégation mahoraise composée d'**Abal-Kassim Cheik Ahmed**, de **Georgeta Stoica** et de **Nabil Combo** –respectivement directeur, responsable de la stratégie internationale et chargé des relations internationales au sein du CUFV — est venue prêcher la bonne parole quant aux ambitions et fort potentiel de notre territoire en matière d'Enseignement supérieur. « *Depuis le début, notre volonté est d'encourager les étudiants*



La future Université de Mayotte est allée représenter ses couleurs sur le sol kenyan

dans cette dynamique de mobilité et d'ouverture. Ils sont à leur échelle des ambassadeurs » nous indique le directeur et chef du département Sciences de l'éducation. « Ce déplacement est l'occasion de nous faire connaître, de rencontrer des chercheurs, des doyens et bien entendu, des étudiants. Nous demeurons dans cette volonté de développement international ciblé Canal du Mozambique; le potentiel est immense et nous sommes l'université française la plus proche du continent africain. Nairobi est à seulement 2 heures de vol de Mayotte. Nous sommes clairement un territoire d'avenir, un pivot socio-culturel régional en tant que carrefour européen de diversité RUP et il est important d'engager une réflexion collective pour impulser et concrétiser cette expansion. En ce sens, des rencontres ont déjà été initiées avec Madagascar et nous comptons bien poursuivre nos actions. Nous devons apprendre à construire des ponts tous ensemble afin d'offrir à nos étudiants ce brillant avenir auquel ils peuvent et doivent prétendre».

Campus France gère au total 275 bureaux à travers 134 pays, dont 35 en Afrique subsaharienne et parvient à toucher près de 60 000 étudiants par an.

Selon les chiffres officiels, au cours de l'année universitaire 2021-2022, ce sont près de 400 000 étudiants étrangers qui sont venus poursuivre leurs études en France, dont 23 % étaient originaires de la région Afrique subsaharienne.

MLG





Protestanten danken Zita te ge...

64000

Neu Spie
Wer Qualifiziert
Wichtig: ...

Suivez toute l'actualité sur



Site web : ac-mayotte.fr

X : [@ac_mayotte](https://twitter.com/ac_mayotte)



**RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*